



Photos Jean Dominique Rousseau

Les Prairies reconquière l'étang

pp. 5,7

Reportage-photos pp. 20-21



534, chemin St-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec)
G0R 3A0
Tél. et fax: 418 259-2177
courrier électronique: echosf@videotron.ca

VEUILLEZ NOTER

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **11 septembre 2015.**

ADMINISTRATEURS

Réjean Pellertin	Président	259-7623
Raynald Laflamme	Vice-président	717-2659
Nicole L. Couture	Secrétaire	259-7884

DIRECTEURS

Sylvie Allaire	472-0559
Lorraine Lamonde	259-2433
Jean-Yves Gosselin	259-2471

Publicité

Raynald Laflamme

Petites annonces

Nicole L. Couture

Maquette et mise en page

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

Montage première page

Raynald Laflamme

Traitement de l'information textuelle

Sylvie Allaire

Photographe

Jean Dominique Rousseau

Abonnement

Réjean Pellerin

Recrutement et membership

Lorraine Lamonde

Impression

Impressions Credo

L'Écho de St-François est soutenu par
le ministère de la Culture et des Communications
Culture
et Communications
Québec



Les lettres et les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abrégier ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES

	Coût mensuel	Coût annuel
Carte d'affaires	45,00\$	240,00\$
1/4 page	55,00\$	355,00\$
1/2 page	95,00\$	595,00\$
1 page	115,00\$	1060,00\$
Bandeau 1 ^{re}	115,00\$	1060,00\$
1/2 bandeau 1 ^{re}	85,00	635,00\$
Petite annonce	3,00\$	

ABONNEMENT

Extérieur	4,00\$	35,00\$
USA	5,00\$	45,00\$

Gratuit pour tous les résidents de Saint-François.

Tirage: 725 copies, 11 numéros/an

NOS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Ambulance.....	911
CLSC Antoine-Rivard	418-248-2572
Feu	911
Municipalité.....	418-259-7228
Centre anti-poison du Québec.....	1-800-463-5060
Tel-Jeunes	1-800-263-2266

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC



Félicitations à Monique et René Fiset, Thérèse et Hubert Théberge qui ont célébré 50 ans de mariage le 15 août.



Nos fidèles bénévoles Yves et Rolande Laflamme

Encore cette année, Yves et Rolande Laflamme ont pris une semaine de leur été pour venir faire du bon pain frais au profit des loisirs. La popularité de ces fournées ne se dément pas: près de 100 pains ont été vendus sur une période de 3 jours... et il aurait fallu des jours de plus pour que tous ceux qui en désirent en profite.

Votre travail est très apprécié. Merci de prendre de votre temps pour ajouter du bon pain à nos maisons et de récolter des profits pour les loisirs! Nous pouvons dire que vous faites partie du succès des loisirs.

Source: Véronique Noël
Coordonnatrice aux loisirs

Photo: Jean Dominique Rousseau



SOMMAIRE

Appels de projets en participation citoyenne.....	4
Canton 600: Les Prairies reconquièrent l'étang.....	5
Les Fermières présentent leur programme d'activités 2015-2016.....	6
Dîner et souper-dansant de la FADOQ.....	6
La cabane à sucre est inaugurée.....	7
Exposition d'automne à la Bibliothèque de Montmagny.....	9
Le Dimanche de la catéchèse lance la formation chrétienne.....	10
Sont retournés vers le Père.....	10
Le Centre Gym Santé s'agrandit et offrira de nouvelles activités.....	11
Bienvenue à Philippe, Anaïs, Kelly, Jacob et Ély-Ann.....	12
C'est la rentrée pour les cuisines collectives.....	13
La chronique du pompier: Pour chauffer en toute sécurité.....	14
ESSTRADINAIREMNT SOL! à Montmagny.....	15
Sudoku.....	18
Mot caché.....	18
Cours de spinning SoulCycle au Centre Gym Santé.....	19
Du temps précieux offert aux enfants.....	19
Reportage-photos du Canton 600.....	20-21
Info-Loisirs.....	22-23
Au fil des jours.....	24
Soutenez votre journal.....	25
L'Écho municipal.....	14 pages



La Coop
Rivière-du-Sud



Contactez nos conseillers dès maintenant !
Raymond Ouellet Patricia Deschamps

St-François
34, Ch. St-François O
259-7715

La Durantaye
25, Olivier-Morel
884-2802

St-Damien
35, rue St-Jean
789-2477

Appels de projets en participation citoyenne

Les jeunes et les organisations de la région sont invités à soumettre leurs projets

Par le biais de l'Action jeunesse structurante (AJS) visant la participation citoyenne des jeunes en Chaudière-Appalaches, les partenaires lancent les trois différents appels de projets pour soutenir et mettre en valeur la participation citoyenne des jeunes dans leurs milieux de vie.

– **Passe à Go** est une mesure offerte aux jeunes de 10 à 35 ans permettant de récompenser la démarche de conception d'un projet par l'intermédiaire de la plateforme www.passeago.com;

– **Soutien aux événements reconnaissances** permet aux organisations d'obtenir du financement pour leurs événements ayant une catégorie participation citoyenne de jeunes dans leur milieu. Pour initier la démarche, visiter le site www.participationcitoyenne.com;

– **Projets ponctuels** s'adressent aux jeunes ou aux organisations pour la mise en œuvre de projets ponctuels et structurés. Les demandes financières de 5 000 \$ à 25 000 \$ doivent être déposées avant le 15 décembre 2015.

Pour accéder au cadre de gestion, visiter le site www.participationcitoyenne.com.

À propos de l'AJS visant la participation citoyenne des jeunes en la Chaudière-Appalaches

Rappelons que cette entente qui fut signée en 2014 par le Forum jeunesse régional Chaudière-Appalaches, la Conférence régionale des Élu(e)s de la Chaudière-Appalaches, le Mouvement des Caisses Desjardins, a pour objet de favoriser la participation citoyenne des jeunes de 10 à 35 ans de la Chaudière-Appalaches. Les quatre Commissions scolaires de la Chaudière-Appalaches, le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation de territoire, les dix Carrefours jeunesse-emploi de la région, ainsi que le Réseau des groupes de Femmes Chaudière-Appalaches se sont joints à l'entente pour la concrétisation de l'AJS.

Source : Mme Marielle Lumineau, agente de communication
Courriel : mlumineau@fjrca.com



www.garant.com



On vous facilite la tâche^{MC}

Les Prairies reconquièrent l'étang

L'équipe de Richard et Hugues Jolivet ont remis la main sur le titre d'équipe championne du Canton 600 présenté devant quelque 250 personnes qui ont profité de l'une des rares belles journées de l'été le samedi 15 août pour venir encourager les 16 équipes inscrites à cette compétition pittoresque sur l'étang de la rivière Morigeau.

par Raynald Laflamme

Tout est dans l'art de construire vous dirait le champion en titre Richard Jolivet : «On avait une meilleure embarcation que l'an dernier et y faut dire que le carton mis à notre disposition était plus rigide. Ça a fait la différence.» Avec un temps de 2 minutes et 51 secondes, l'équipe Les Prairies s'est donc imposé à cette compétition jugée cette année comme étant l'une des plus rapides. Huit équipes sur seize ont enregistré des temps inférieurs à 5 minutes. Seulement quatre équipes n'ont pu compléter le parcours

de 600 pieds, obligeant les membres de ces équipes à regagner la rive encadrés par l'embarcation de sauvetage. Tous les participants portaient leur gilet de sauvetage. Sécurité d'abord, plaisir ensuite.

Des bourses totalisant 265\$ aux équipes méritantes. Outre l'équipe championne, le bateau La Mairie-Sage de l'équipe du maire Régnald Roy a décroché le titre du bateau le plus laid. Et a contrario, le titre du plus beau a été attribué à Viré-à-l'envers de l'équipe de Jimmy et Denis Blais, Jean-Marc Gendron et Mélodie Gagnon, selon le vote des 100 spectateurs qui ont fait connaître leur choix.

Un autre record a été enregistré lors de cette compétition annuelle, soit la vente de 21 douzaines de hot dogs. Tous les profits sont versés au bénéfice des loisirs.

L'Écho de St-François félicite le comité organisateur et tous les bénévoles qui ont fait un succès de l'édition 2015 du Canton 600. ☺

Dès la réception de leurs cartons, chaque équipe s'est activée à construire son embarcation selon le plan retenu.



Photo: Jean Dominique Rousseau

Les Fermières présentent leur programme d'activités 2015-2016

Au cours de l'année, toutes les réunions se tiennent le 2^e mardi de chaque mois, débutent à 13h30 et ont lieu dans le local habituel.

Voici le déroulement de chacune des réunions:

1. Bienvenue et réflexion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière réunion
4. Lecture et adoption du rapport financier du mois précédent
5. Correspondance

Septembre 2015

Reprise des activités

Le mardi 8 septembre à 13 h 30

- Résumé du congrès provincial
- Compte-rendu de la journée de comité tenue à Sainte-Euphémie le 27 août 2015 de 9h30 à 16h30
- Votation de la régie interne 2015-2016
- Présentation des thèmes des comités
- Présentation du programme de l'année
- Billets des CFQ

Octobre 2015

Mois du recrutement

Le mardi 13 octobre à 13 h 30

- Compte-rendu de la journée d'artisanat tenue à Montmagny le 11 septembre 2015 à 9 heures
- Suivi des comités
- Invité (à déterminer)
- Dégustation: recettes à base de fruits
- OLO (conserves)

Novembre 2015

Le mardi 10 novembre à 13 h 30

- Invité en rapport avec les comités
- Soulignons la Sainte-Catherine
- Confection des cartes de Noël

Décembre 2015

Activité de Noël

Le mardi 8 décembre à 11 h 30

- Dîner de Noël
- Échanges des cartes et voeux

Janvier 2016

Fêtes des Rois

Le mardi 12 janvier

- Ateliers ou jeux
- Invité à déterminer

Février 2016

Le mardi 9 février à 13 h 30

- Soulignons la Saint-valentin
- Lecture et adoption des comptes-rendus des comités

Mars 2016

Le mardi 8 mars à 13 h 30

- Décision à prendre: Souper ou Brunch?
- Travaux inter-cercle
- Goûter : Trempettes de légumes

Avril 2016

Temps des sucres

Le mardi 12 avril

- Résumé du C.A.L. de mars 2016
- Goûter à saveur d'érable !
- Artisanat

Mai 2016

Fête des mères

Le mardi 10 mai à 13 h 30

- Résultats à propos du repas
- Perception de l'abonnement
- Congrès régional à Cabano : date à déterminer

Juin 2016

Abonnement et élections

Le mardi 14 juin à 13 h 30

- Perception de l'abonnement
- Élections
- Échanges de plantes
- Goûter
- Suggestion d'invités l'année suivante

Juillet 2016

- Congrès provincial en juillet à Rivière-du-Loup ☉

Dîner et souper-dansant de la FADOQ

Le club FADOQ Saint-François reprend ses activités en septembre avec un dîner le mercredi 23 septembre à 11 heures au Restaurant L'Arrêt Stop. Les participants doivent réserver leur place avant le 21 septembre aux numéros suivants : 418-259-7866 ou 418-259-2023.

Super-dansant

Il y aura un souper-dansant le dimanche 6 septembre au Centre des loisirs de St-François. Bienvenue à toutes les amoureux de la danse. ☉

La cabane à sucre est inaugurée

L'inauguration de la cabane à sucre après sa rénovation sous l'action bénévole de M. Fernand Bélanger n'a pas fait courir les Sudfrancois, le samedi 15 août. Pourtant, l'organisation avait misé sur l'animation des jeunes enfants avec une épluchette de blé d'inde et gâteau gratuit le tout baignant dans une ambiance familiale et amicale sur la terrasse comme à l'intérieur.

par Raynald Laflamme

Cela n'a toutefois privé le comité organisateur de remettre les bourses du Canton 600 qui s'était déroulé plus tôt dans la journée sur l'étang de la rivière Morigeau. Pour la première place avec un temps de 2 min. 51 sec., la bourse a été remise à l'équipe Les Prairies composée de Richard Jolivet, Hugues Jolivet, Caroline Jolivet et Victor Blais. La 2e place a été décrochée avec un temps de 3 min. 24 sec. par The Capteam formée de Charles Alexandre Jean, Anne-Catherine Jean, Bulle et Grenacap. L'Équipe de Léa-Rose Drouin et Florence Jean à bord de Les P'titpetounes a pris la 3e place avec un temps de 4 min. 9 sec. Deux prix, choix du public, ont été attribués au Plus beau bateau, titre décerné à Viré-à-l'envers de Jimmy Blais, Denis Blais, Jean-Marc Gendron et Mélodie Gagnon et à La Marie-Sage de l'équipe du maire Régnald Roy, Jérémie Roy, Charles Morin et Sarah Pruneau Laprise pour le bateau le plus laid.

Une rénovation qui fait l'ambiance

La rénovation de l'intérieur de la cabane à sucre avec les profits de La Petite séduction avec ses murs de bois lattés créé l'ambiance typique de la cabane à sucre d'antan. Une peinture du temps de sucres œuvre de M. Jean Gendron rehausse le tout. La cabane à sucre est offerte en location. Elle peut accueillir 40 personnes assises.

Photos: Jean Dominique Rousseau



Malgré le peu de participants, l'inauguration de la cabane à sucre s'est déroulée dans une ambiance familiale et amicale.



L'équipe gagnante de la compétition, les baroudeurs Richard Jolivet, Hugues Jolivet et Victor Blai qui ont fait de l'embarcation Les Prairies la plus rapide avec un temps de 2 min. 51 sec.



Le Viré-à-l'envers: le plus beau!



La Mairie-Sage: le plus laid!

Lucie Lachance

NOTAIRE & CONSEILLÈRE JURIDIQUE

88, chemin des Prairies Ouest
St-François-de-la-Rivière-du-Sud
GOR 3A0

Téléphone : 418 259-1300

Télec. : 418 259-2101

Llachance@notarius.net



Résidence

*Au fil
du Temps*

**Pour personnes âgées
autonomes ou semi-autonomes**

Nombreux services

*Séjour longue durée
ou convalescence*

Diane Cadieux
infirmière-propriétaire



42, boul. Blais Est, Berthier-sur-Mer

418 • 259 • 7282

residenceaufildutemps@videotron.ca

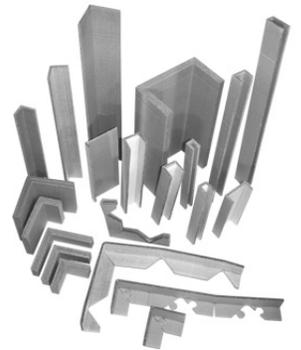
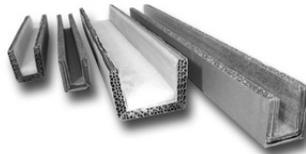


EMBALLAGES

LM
PACKAGING

Emballages de protection spécialisés
Produits de carton ondulé
Petites et grandes quantités

WWW.EMBALLAGESLM.COM



25, rue de l'Étang
Saint-François, Québec
Canada, GOR 3A0

T • 1 866 259-7710
F • 1 866 259-0909
service@emballageslm.com

**Pour me rendre à mes activités
sportives et culturelles...**

J'ai mon chauffeur!



TCA

TRANSPORT COLLECTIF ET ADAPTÉ
DE LA MRC DE MONTMAGNY

418 248-0445

www.tcamontmagny.ca

Le retour des oies blanches avec Riopelle

Du 11 septembre au 11 octobre prochains, la Bibliothèque de Montmagny présente l'exposition «Le retour des oies blanches avec Riopelle». Une exposition unique constituée d'une dizaine d'œuvres spécialement sélectionnées, dont certaines inédites, pour souligner l'arrivée des oies blanches en Montmagny et les îles...

La commissaire d'exposition et conjointe du célèbre peintre, Mme Huguette Vachon, a rassemblé des œuvres, réalisées entre 1964 et 1992, sur bois, papier ou toile, qui témoignent des expéditions de chasse de Riopelle du Cap-Tourmente jusqu'à l'Île-aux-Oies. «À travers sa création, Jean-Paul Riopelle a rendu hommage aux oiseaux migrateurs. Cette exposition nous amène au cœur même des lieux où, chaque automne, il prenait rendez-vous avec les oies blanches. Ces tableaux parlent aussi du passage, de celui du temps, et de la vie qui glisse doucement comme le mouvement d'une marée. Ces œuvres restent le symbole de la nature à la fois tourmentée et merveilleuse des îles. Symbole de la beauté forte et sauvage. Symbole de la grandeur de l'homme face à l'immensité de la nature, mais aussi symbole de sa profonde fragilité. C'est l'histoire de la vie qui glisse inéluctablement vers la mort», explique Mme Vachon.

«Une volée d'oies blanches, c'est l'ordre dans le désordre», disait Jean-Paul Riopelle. Le directeur de la Bibliothèque de Montmagny, M. Jocelyn Landry, cultive lui aussi un fort lien affectif avec l'Île-aux-Oies. Il partage également avec l'artiste une grande passion pour les oiseaux. « C'est tout un honneur de recevoir en nos murs les œuvres de ce personnage incontournable de l'histoire



de l'art et de pouvoir, par cette exposition, en faire découvrir les espaces et les lumières ».

Jean-Paul Riopelle est né à Montréal le 7 octobre 1923 et est décédé à sa résidence de L'Isle-aux-Grues le 12 mars 2002. Propriétaire du Club de chasse de l'Île-aux-Oies, il a fréquenté dès 1974 cette partie de l'île reliée à L'Isle-aux-Grues par les battures. Amoureux du lieu, c'est sur cette pointe de l'Île-aux-Oies balayée par le vent que le peintre a installé son atelier où il a peint de nombreuses œuvres dont la grande fresque *Hommage à Rosa Luxemburg* qui se trouve aujourd'hui au Musée du Québec.

Pour connaître coordonnées de la Bibliothèque de Montmagny et les heures d'ouverture, il suffit de consulter le bibliothequedemontmagny.com ou de téléphoner au 418 248-4856. ☎

Source: Marie-Claude Montminy
Communications régionales Montmagny



Tél. Resto: 418-259-7704

UN RESTO

Qui offre:

- Déjeuners jusqu'à midi
- Commandes pour emporter
- Des menus du jour
- Une salle jusqu'à 50 personnes

L'ARRÊT-STOP, c'est



OUVERT TOUS LES JOURS DE 6H À 23 H
200, route St-François, Berthier-sur-Mer

UN DÉPANNEUR

OÙ ON PEUT:

- Obtenir du café frais chaque jour
- Faire le plein d'essence
- Acheter sa carte cellulaire
- Se procurer de la bière froide et du vin

Tél. Dép. : 418-259-7515

Le Dimanche de la catéchèse lance la formation chrétienne dans notre communauté

Les communautés chrétiennes de tous les diocèses du Québec sont invitées à souligner le Dimanche de la catéchèse. Cette activité annuelle est fixée au 3e dimanche de septembre donc le 20 septembre prochain.

Cette messe est pour toute notre communauté et encore plus, pour nos jeunes et leurs parents qui suivent de la formation chrétienne à tous les niveaux.

Pendant la célébration, sous le thème: «De Quoi parlez-vous en chemin?» les jeunes feront les lectures et serviront à l'autel. Le célébrant présentera brièvement le contenu des rencontres qui auront lieu cette année:

6 à 8 ans: Laisse-moi te raconter I

8 à 9 ans: Laisse-moi te raconter II et Du pain pour la vie (préparation au sacrement du Pardon et de l'Eucharistie)

9 à 10 ans: Connaître Jésus par ses Parables

10 à 11 ans: L'Amour en Fête

11 à 12 ans: Sur le chemin de ma vie (Préparation au Sacrement de la Confirmation).

Au niveau des 6 à 8 ans, les rencontres sont animées par Mmes Vivianne Auclair, Nicole Morin et Fabienne Blais. Pour les autres niveaux d'âge, par Fabienne Blais, des parents bénévoles occasionnels et à certains moments par des prêtres. Il n'y a pas d'âge obligatoire pour recevoir les sacrements, mais les formations doivent être reçues. Les volumes et le livre de travail des (5e année) 10-11 ans seront remis à cette célébration. Au plaisir de vous rencontrer à cette belle fête! ☪

Source: Fabienne Blais,
responsable de la formation chrétienne

Monsieur Jean-Claude Bernard décédé à l'âge de 70 ans le 8 août 2015 à l'Hôpital de Montmagny. Il était l'époux de madame Denise Blais. Il demeurait à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et natif de Lauzon. Il laisse dans le deuil, outre son épouse Denise, son fils Carl (Marie-Noël Tessier); ses petits-enfants: Julie-Catherine, Antoine, Alex;



ses frères et sœurs: feu Normande (feu Jean-Marc Therrien), feu Raymond (feu Lucille Côté), Pauline (feu Roland Isabelle), Colette, Claudette (feu Pierre-Gelly, feu Bernard Tracy); ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Blais: feu Marie-Rose (feu François Gosselin), feu Fernand (feu Annette Blais), feu François (Denise Morin), Thérèse (feu Roger Poirier), feu Monique (René Blais), feu Roma (Pauline Roy), Gaétane (Jean-Luc Brisson), Claude (Agathe Lamontagne), feu Bernard (Solange Morin); son filleul Steeve Maheux; et son grand ami André Maheux. Le service religieux a été célébré le vendredi 14 août 2015 en l'église de Saint-François, et de là au crématorium. ☪

Sont retournés vers le Père...

Monsieur Martin Simard décédé à l'âge de 88 ans et 8 mois le



26 juin 2015 à l'Hôpital de Montmagny. Il était l'époux de madame Thérèse Simard et le fils de feu monsieur Welly Simard et de feu dame Angéline Campagna. Il demeurait à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Il laisse dans le deuil, outre son épouse Thérèse, ses enfants: Claude,

Martine (Jean Labbé), Fabienne (Jean Lessard), Clémence, Dominique (Gaëtan Desjardins), Benoît; ses petits-enfants: Martin Labbé, Maude Labbé, Émilie Lessard, Samuel Lessard, Isabelle Lessard, Arianne Lessard, Hugo Desjardins, Gabriel Simard, Frédérique Simard, et leur conjoint(e); ses 5 arrière-petits-enfants. Il était le frère de: Madeleine (feu Ovide Gendron), L'abbé Jacques, Véronique (feu Ovide Simard), Jeanne D'Arc (feu Émilien Gagnon), feu Raymond (Doris Guillemette), Denise (feu Camille Blais), Michel (Thérèse St-Pierre), Aline, Marie, Nicole (feu John Stravakellis) et feu Bernard. Il était le beau-frère de feu Ovide Simard (Véronique Simard). Le service religieux a été célébré le samedi 4 juillet 2015 en l'église de Saint-François, suivi de l'inhumation au cimetière paroissial. ☪

Madame Doris Garant décédée à l'âge de 57 ans le 18 juillet 2015



à l'Hôpital de Montmagny. Elle était l'épouse de monsieur Ghislain Allaire, et fille de feu monsieur Gérard Garant et de madame Anita Guillemette. Elle demeurait à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Elle laisse dans le deuil, outre son époux Ghislain, ses enfants: Jean-Nil Allaire

(Monique Allaire), Dominic Allaire (Jessie B. Roy), Sylvie Allaire (Danik Goupil); ses petits-enfants: Alexis, Kaïna et Sarah-Mai Allaire, Juliette et Béatrice Allaire, Édouard et Arthur Goupil; sa mère Mme Anita Guillemette Garant, ses frères et sœurs: Jean-Nil Garant (Fernande Guillemette), feu Claire Garant (Michel Guillemette), Gaétane Garant, Linda Garant (Richard Bilodeau), Alain Garant, Lorraine Garant (Daniel Latulippe); ses beaux-frères et belles-sœurs: Serge Allaire (Mireille Fournier), Francine Allaire (René Boiteau), Danielle Allaire (Denis Caron), Ginette Allaire (Rock Couture), Fabienne Allaire (Jacques Garant), Richard Allaire (Martine Cloutier), feu Laurent Allaire (Nathalie Dussault), Pierrette Allaire (Martin Labrecque), Guylaine Allaire (Pierre Leblanc), Nathalie Allaire (Pierre Martin); et son filleul, Marc Latulippe. Elle était la belle-fille de feu René Allaire (feu Louise Breton). Le service religieux a été célébré le samedi 25 juillet 2015 en l'église de Saint-François, suivi de l'inhumation au cimetière de Saint-Raphaël. ☪

Le Centre Gym Santé s'agrandit et offrira de nouvelles activités

Un nouveau projet se concrétise pour le Centre Gym Santé. Grâce à l'implication de ses administrateurs bénévoles, l'apport financier de la Caisse de la Rivière du sud et de Berthier et de la Municipalité par le biais du Pacte rural, le Centre Gym Santé s'agrandit encore une fois. Cet agrandissement se fait par le biais de l'aménagement d'une salle multifonctionnelle dans le sous-sol du Centre des Loisirs de Saint-François. Dès septembre, la population et les membres du Gym auront accès à de nouvelles activités sportives grâce à cet espace de 1600 pieds carré.

De la boxe et du Red zone cross training en plus du SoulCycle (Spinning)

Les cours de boxe seront donnés par des gens certifiés. Capables de développer le plein potentiel des jeunes ayant de bonnes aptitudes pour devenir champions et capables d'accompagner les personnes jeunes et moins jeunes qui veulent expérimenter un nouveau type d'entraînement physique. La clientèle visée par l'école de boxe a entre 8 ans et 60 ans (les groupes ont des âges distincts). Les cours de boxe auront lieu les lundis soirs. Pour plus d'information et inscription rendez-vous au Centre gym santé de Saint-François le lundi 7 septembre à 18h30.

Le **RED ZONE CROSS TRAINING** est un type d'entraînement qui s'apparente au «crossfit». Il s'agit d'une combinaison d'entraînements et de mouvements constamment variés qui intègrent sans limites tous les sports imaginables et les mouvements de base que l'on utilise dans la vie quotidienne (s'asseoir, ramasser un objet au sol, courir, grimper, etc.). C'est une activité physique très intense, ce qui explique sa popularité croissante auprès des personnes adeptes de la forme physique. L'agrandissement du Centre Gym Santé, l'investissement de 10 000 \$



en équipement adaptés et les compétences de l'entraîneur feront en sorte que le RED ZONE CROSS TRAINING sera très intense à Saint-François!

Les entraînements de Red zone cross training auront lieu les mercredis soirs. Pour plus d'information et inscription rendez-vous au centre Gym Santé de Saint-François le mardi 8 septembre 2015 à 18h30.

À propos du Centre Gym Santé

Le centre Gym Santé de St-François est un organisme sans but lucratif qui est en constante évolution depuis son ouverture en janvier 2006. Il permet à la population de Saint-François-de-la-Rivière-du-sud et des municipalités voisines d'avoir accès à un centre de conditionnement physique moderne, innovateur et ceci à des tarifs extrêmement compétitifs. Pour plus d'information, contactez Mario Marcoux au 418-259-2454 après 17h ou rendez-vous sur Facebook : Gym Santé Saint-François ou sur le site de la Municipalité de Saint-François : www.stfrancois.ca ☺

Source : Centre Gym santé de Saint-François

*Nous avons
ce qu'il vous faut...
une équipe !*

Consultez nos chroniques sur notre site web
avocats-montmagny.com

LEMIEUX PARENT THÉBERGE
— AVOCATS S.N. —

TÉL.: 418 248-3114 - FAX : 418 248-2945

Me Lemieux Me T. Blais Me Boilard Me Bouffard Me Paradis Me Labrie Me Théberge

Bienvenue à Philippe

Il est né le 26 décembre 2014, fils de Sylvie Montminy et Joël Lemieux. Baptisé le 12 juillet 2015 en l'église de Saint-François. Parrain et marraine: Rémi Montminy et Karine Corriveau. ☉



Bienvenue à Anais

Elle est née le 19 février 2015, fille de Sandra Doyon et Jean-François Gosselin. Baptisée le 12 juillet 2015 en l'église de Saint-François. Parrain et marraine: Jonathan Gosselin et Sophie Doyon. ☉



Bienvenue à Kelly

Elle est née le 14 mars 2015, fille de Pamela Simard Coulombe et Jean-François Poirier. Baptisée le 12 juillet 2015 en l'église de Saint-François. Parrain et marraine: Stéphane Bourgault et Caroline Simard. ☉



Bienvenue à Jacob

Il est né le 11 avril 2015, fils de Nathalie Chabot et Vincent Lamonde. Baptisé le 12 juillet 2015 en l'église de Saint-François. Parrain et marraine: Guillaume Chabot et Annie Beaumont. ☉



Bienvenue à Ély-Ann

Elle est née le 3 septembre 2014, fille de Jessica Falardeau et François Allaire. Baptisée le 9 août 2015 en l'église de Saint-François. Parrain et marraine: Pierre Martin et Nathalie Allaire. ☉



RBQ: 8180-1458-14

Construction A.B.S.D.A.
PARTENAIRE DE VOTRE PROJET

TÉL. : 418-259-7419
BOÎTE VOCALE ET CELL.: 418-234-6381

ANDRÉ BLAIS ET SOLANGE DRAPEAU PROP.
RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL • AGRICOLE
SOLANGEDRAPEAU@HOTMAIL.COM

GHISLAIN VÉZINA
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
Industriel - Commercial - Résidentiel

Magasin de matériel électrique
418 234-1360
3, du Bassin Sud, Montmagny • RBQ: 8310-7359-06

Été ou hiver, en panne électrique assurez-vous de toujours avoir de l'eau.
Une génératrice résidentiel pour la pompe est essentiel.

Génératrices en stock.

873, Rang Nord
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 4B0

T 418 248-1422
F 418 248-7074
ggbsamson@globetrotter.net

www.ggbsamson.com

Boulet
Encans Boulet inc.

Alfred Boulet
564, chemin Rivière-Sud
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0

Tél.: (418) 259-7086
Fax: (418) 259-2610
www.encansboulet.com

Achat et vente de ferme

Autobus L.S.B.C. inc.

10, chemin des Prairies Est
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0
Tél. et fax: 418 259-7140
autobuslsbc@videotron.ca

C'est la rentrée pour les cuisines collectives

L'Équipe en sécurité alimentaire de la CDC ICI-Montmagny-L'Islet recueille actuellement des inscriptions en vue de former des groupes de cuisine collective dans la MRC de L'Islet et la MRC de Montmagny. Les premières rencontres débiteront en septembre et se poursuivront jusqu'en juin.

Qu'est-ce qu'une cuisine collective?

Une cuisine collective c'est un petit groupe, généralement entre 7 et 8 personnes, qui unissent leur temps, leur argent et leur volonté pour cuisiner des plats savoureux et économiques qu'elles rapportent ensuite à leur domicile. Ces groupes s'adressent autant aux hommes et qu'aux femmes de tous les âges, peu importe leur revenu et qui ont envie de cuisiner en groupe, échanger des recettes, et passer du bon temps ensemble. Les rencontres s'effectuent dans le plaisir, l'entraide et le respect. L'inscription est gratuite!

Le fonctionnement d'une cuisine collective

Le déroulement d'une cuisine collective se fait en trois étapes : la planification, les achats et la journée de cuisson. La planification consiste à faire la liste des recettes, à déterminer le nombre de portions et à calculer le budget. Ensuite, les participants vont faire les achats. Enfin, ils se rencontrent de nouveau afin de cuisiner les mets qui seront divisés et rapportés à la maison. Généralement, les membres du groupe sont orientés par un ou une animateur (trice) qui les accompagne dans ce processus.

Plus que de la cuisine!

En plus de cuisiner, les cuisines collectives servent à :

- Briser l'isolement;
- Faire des économies et augmenter son pouvoir d'achat;
- Apprendre à cuisiner de nouveaux mets et partager ses connaissances;



- Économiser du temps en préparant ses repas à l'avance;
- Augmenter son AUTONOMIE ALIMENTAIRE!

C'est le temps de s'inscrire!

L'Équipe en sécurité alimentaire de la CDC lance un appel aux personnes intéressées à former des groupes de cuisine collective dans leur municipalité et est en plein recrutement de participants. Les personnes intéressées ou qui désirent des informations peuvent communiquer avec l'équipe en sécurité alimentaire de la CDC ICI-Montmagny-L'Islet au 418-358-6001.

Sources et informations:

Émèlie Lapière et Isabelle Potvin, agente de développement en autonomie alimentaire
CDC, Ici Montmagny-L'Islet

Téléphone : 418-234-7779 / 418-508-9776

Ici.ml.el@gmail.com / Ici.ml.ip@gmail.com

**PHILIAS
BLAIS**
& FILS
INC.
RBO: 8264-0913-12

Excavation
Terrassement
Déneigement
Transport
Épandage
Démolition
Caméra pour
drain de
fondation

Ecoflo
Installation septique
ADVANCED
ENVIRO))SEPTIC
Préserver l'équilibre de la nature.

Récupération
JB

10 15 20

Location de
mini-conteneurs
10, 15 et 20 verges

Jacques Blais, propriétaire
T 418.259.7841

218, Rivière-du-Sud, Saint-François de la
Rivière-du-Sud, Montmagny, QC, G0R 3A0

ph.blais@globetrotter.net
www.recuperationjib.com

La chronique du pompier

Pour chauffer en toute sécurité

La plupart des vacances sont terminées et le début de septembre se fait sentir par ses nuits fraîches. La rentrée du bois de chauffage pour certain est déjà commencée et le besoin d'entretien de leur système doit être renouvelé annuellement afin de chauffer en toute sécurité.

✍ par Jacques Théberge, directeur incendie
Saint-François et Saint-Pierre-de-la Rivière-du-Sud

L'utilisation de déshumidificateur dans le lieu d'entreposage du bois peut être une solution intéressante pour maximiser la qualité du bois. Le nettoyage extérieur et intérieur des conduits de ventilation surtout près des sources de chaleur est important, car lors de coupure électrique le ventilateur ne fonctionne pas et la température à l'intérieur des conduits est en forte hausse ce qui peut provoquer une surchauffe et peut occasionner un incendie par l'accumulation de poussière sur les conduits. Il est recommandé de faire vérifier votre système de chauffage (bois, électrique, huile ou au propane) annuellement par un spécialiste.

Le ramonage des cheminées devrait se faire au moins une fois l'an avant de commencer à chauffer et ensuite au besoin durant l'année. Vérifier qu'il n'y a aucun produit inflammable près de la source de chaleur.

Brunch du Service incendie

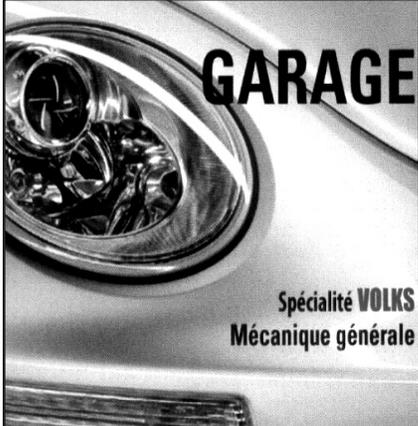
La semaine de prévention des incendies au Québec s'en vient à grands pas, soit du 4 au 10 octobre 2015. À la demande populaire, votre service incendie organisera un brunch le 27 septembre prochain et les cartes sont en vente présentement à prix populaire auprès de vos pompiers et Premiers Répondants. Je vous invite à y participer afin de financer du matériel et des activités sociales de vos pompiers et des vos Premiers Répondants. 📞





Assemblée Nationale
QUÉBEC

Norbert Morin
Député Côte-du-Sud
418 234-1893
1 866 774-1893
nmorin-cds@assnat.qc.ca



GARAGESERVICES

Mario Tech Inc

MARIO THÉBERGE
propriétaire

2, boul. Taché Ouest
Montmagny (Québec)
G5V 3A1
418 248-1800

Spécialité VOLKS
Mécanique générale



Lalimec

USINAGE
SOUDURE



Alain Laliberté

Tél. : 418 **884-3407**
Télééc. : 418 884-2404
lalimec.inc@videotron.ca

358, Montée de la Station, Saint-Vallier de Bellechasse (Québec) Canada G0R 4J0



MUNICIPALITÉ
ST-FRANÇOIS

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud veut se départir de son ancien camion autopompe pour l'incendie. Voici une courte description du véhicule:

- Marque: DODGE 600 à 2 ESSIEUX
- Année: 1961
- Odomètre: 54 905 KM ou 32 943 MILLES
- Heures travaillées: 1 248
- Couleur: ROUGE
- Capacité du réservoir: 550 GALLONS

Ce camion autopompe a été utilisé pour l'incendie jusqu'en 2007. Depuis, la Municipalité ne s'en sert que très occasionnellement pour déboucher des ponceaux.

Toute offre sérieuse sera considérée. Par contre, la Municipalité ne s'engage pas à accepter l'offre ou les offres reçues.

Vous avez jusqu'au **15 septembre 2015 à 16 heures** pour déposer votre offre au bureau municipal, soit par:

Télécopieur: (418) 259-2056
Courriel: munistfrancois@videotron.ca
Poste: 534, chemin St-François Ouest
Saint-François (Québec)
G0R 3A0

N.B.: L'acheteur prend le camion autopompe tel que vu, à ses risques et périls, et vient le chercher au garage municipal.

MUNICIPALITÉ
ST-FRANÇOIS

Yves Laflamme, directeur général
534, chemin St-François Ouest
St-François (Québec) G0R 3A0



Télécopieur: (418) 259-2056
Courriel: munist-frs@globetrotter.net

Présenté dans le cadre de la Journée mondiale de la santé mentale

ESSTRARDINAIREMENT SOL! à Montmagny

Le Théâtre de La Langue Fourchue et sa troupe À Fleur de Mots vous présentent *ESSTRARDINAIREMENT SOL!* C'est avec fierté que comédiens, chanteurs et musiciens rendent hommage à Marc Favreau. Grâce à la justesse de sa poésie, ce clown visionnaire a su nous faire rire et sourire, mais surtout réfléchir.

La politique, l'éducation, la santé, l'environnement et autres sujets d'actualité vous seront dépeints sur scène avec un humour engagé. Le texte sera appuyé par des pièces mu-



sicales de Françoise Hardy, Grand Corps Malade, Daniel Bélanger et Jean-Pierre Ferland, entre autres.

Le spectacle se déroulera les vendredi et samedi 9 et 10 octobre 2015, dans le cadre de la Journée mondiale de la santé mentale. Les représentations auront lieu au Centre des Migrations de Montmagny, 53, avenue du Bassin Nord.

La direction artistique est signée Agnès Dalicieux. Ce projet est piloté en collaboration avec le CISSS de Chaudière-Appalaches, secteur Montmagny; le Centre d'Éducation des adultes de Montmagny-L'Islet-Nord; le Trait d'Union et Les Nouveaux Sentiers de la MRC de l'Islet.

Les billets seront en vente à partir du 8 septembre, au coût de 10\$, aux endroits suivants: Chez Joe l'Épicier, 117, rue Saint-Jean-Baptiste Est, Montmagny, 418-241-2130; ainsi qu'au Marché Ami, 74, avenue de Gaspé Est, Saint-Jean-Port-Joli, 418-598-3728.

Pour plus d'information concernant le projet, veuillez vous adresser à Sylvie-Madeleine Létourneau au 418-248-2572, poste 6160. ☎

Journée Portes Ouvertes
Dimanche le 27 septembre
de 13h00 à 16h00

C'est plus qu'une école



C'est Dina-Bélanger!

Établissement d'enseignement mixte et privé
Avec un cours secondaire complet de 1 à 5

1, rue Saint-Georges, Saint-Michel-de-Bellechasse, 418-884-2360,
www.collegedina-belanger.qc.ca

Monyvill enr.

R.B.Q.: 8343-3219-14

Yvon Montminy, propriétaire

Excavation • Terrassement
Service de Pelle & Multi Terrain
Marteau hydraulique
Installations Septiques
Séchoir à bois • Bois de rénovation
Compost Certifié

Téléphone: 418 259-2635 Cellulaire: 418 241-8488 Fax: 418 259-3035
462, chemin St-François Ouest, St-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) G0R 3A0

INNOVATOIT
UN TOIT DURABLE • UN SERVICE IMPECCABLE

- ESTIMATION GRATUITE
- 15 ANS D'EXPÉRIENCE
- INSTALLATION DE BARDEAUX D'ASPHALTE ET MEMBRANE ÉLASTOMÈRE

RÉSIDENTIEL & COMMERCIAL

418.554.4352 24/7

WWW.INNOVATOIT.COM

**MARTIN SIMARD
TRANSPORT INC.**

- TRANSPORT GÉNÉRAL
- TRANSPORT GRAVIER & SABLE

275, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
SAINT-FRANÇOIS, QC G0R 3A0

Tél.: 418 259-7789
Ligne directe: 1 800 463-8744



R.B.Q.: 2314-4926-84

**Forage J. & R.
Cloutier inc.**

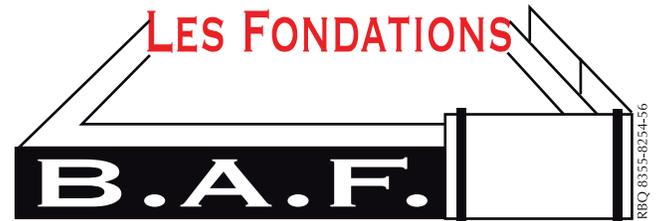
- FORAGE DE PUIITS ARTÉSIENS
- HYDRO-FRACTURATION
- VENTE ET INSTALLATION DE POMPES

676, ch. St-François Ouest, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) G0R 3A0

Tél: 418 259-7490 • Cell: 418 241-8024 • Fax: 418 259-7673

• E-mail: cloujoc@globetrotter.net

ÉCOLE
WWW.STFRANCOIS.CA



9191-4333 Québec Inc.

Bruno Forgues, propriétaire

Tél.: 418-259-2709

Télé.: 418-472-0505

email: lesfondationsbaf@videotron.ca

Entrepreneur Spécialisé • Fondations résidentielles et commerciales

163, chemin St-François Est, St-François de Montmagny, Qc G0R 3A0

- Résidentiel
- Commercial
- Industriel

R. B. Q. 8110-0398-16



418 259-7440

télé. 418 259-7477

André Blais, entrepreneur général
300, boul. Blais Ouest • Berthier-sur-Mer

**SOYEZ RECONNUS
PAR VOTRE CLIENTÈLE
GRÂCE À UNE IMAGE
CORPORATIVE
RECHERCHÉE**



CREDO

création • impression • affichage
1010, rue Renault, Saint-Jean-Christophe (Québec) G6Z 2Y8

CONCEPTION

WEB

SIGNALÉTIQUE INTÉRIEURE

AFFICHAGE GRAND FORMAT

IMPRESSION OFFSET ET NUMÉRIQUE

KIOSQUE

La **force** d'une équipe

visitez notre site web
www.impressionscredo.ca
pour en savoir plus sur nos services



Jean Normand
Vice-président
T.D.L.



Pierre Normand
Président
T.D.L.

La Maison Funéraire Laurent Normand

En toute confiance

Salon funéraire: 1, 1^{re} rue Ouest • Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Adm.: 116, ave Sainte-Julie • Montmagny

Tél.: 248-0545 • Fax: 248-2621 • Sans frais: 1-888-248-0545 • Courriel: Inormand@globetrotter.net

☎ 418-248-5622
☎ 418-248-7071

GFL

GARAGE 174, 4^e Rue, Montmagny (Québec) G5V 3L5
**FERNAND LANGLOIS
ET FILS**

◆ Pare-brise

◆ Expert collision automobile

◆ Débosselage • Peinture



GARANTIE NATIONALE



Traitement rapide et efficace

- sciatique
- cervical
- lombaire

26 ans de savoir-faire

Maurice Boulet
Massothérapeute

308, Principale • Berthier-sur-Mer
259-3030



Jean Morin
Dany St-Pierre

- Électronique industrielle et agricole
- Mécanique industrielle et agricole
- Réparation de moteur électrique
- Contrôle et automatisation
- Service de vente au comptoir
- Service d'urgence 24 heures

171, 4^e rue
Montmagny (Québec)
G5V 3L6

Tél.: (418) 248-0444
Fax: (418) 248-0395

ms2controlemont@globetrotter.net

SERVICE D'URGENCE 24 HEURES SUR 7 JOURS



COOPÉRATIVE
DE SERVICES À DOMICILE
DE LA MRC DE MONTMAGNY

La Coopérative de services à domicile de la MRC de Montmagny est une entreprise à dimension humaine offrant des services d'entretien ménager, de préparation de repas, de buanderie, d'accompagnement, de répit et de soins d'hygiène à toute la population de la MRC de Montmagny.

Nous sommes présentement à la recherche de personnes intéressées au poste de:

Intervenant(e) à domicile

Bienvenue aux jeunes retraité(e)s!

L'intervenant(e) à domicile dispense des services d'entretien ménager, de préparation de repas, de buanderie et d'accompagnement.

QUALITÉS RECHERCHÉES:

- Discret, autonome, dynamique, bon jugement et une attitude positive.

EXIGENCES REQUISES:

- Les candidats doivent posséder un véhicule et détenir un permis de conduire valide;
- Avoir une bonne forme physique et aimer faire de l'entretien ménager.

Veillez nous faire parvenir votre candidature dès maintenant

Par courriel: adjointe@coopsd.com, par télécopieur au 418 248-4262

par la poste ou en personne

Coopérative de services à domicile de la MRC de Montmagny
7, rue St-Jean-Baptiste Est, Montmagny (Québec) G5V 1J6

118-291-0056

Transport Adapté « Vieux Quai »

C'est pour vous, pensez-y!
418 • 291 • 0056

Service de réparation JP



Jean Proulx

- ◆ Location de tracteur
- ◆ Réparation et soudure de machinerie agricole
- ◆ Unité mobile
- ◆ Déneigement

1125, rang Coteau Sud
St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
G0R 4B0

Tél./Fax.: 418 248-4186
Cell.: 418 291-1159



**Demandez
une soumission**

Montmagny
Saint-Jean-Port-Joli | Saint-Pamphile
418 248-7940
— 1 888 265-7940 —



PROMUTUEL
ASSURANCE



DEPUIS 1852 | PROMUTUELASSURANCE.CA

à un poil près

Tonte et toilettage

253, chemin St-François Est

St-François-de-la-Rivière-du-Sud

(418) 259-2732

Les « chatmedis »
avant-midis

Nos samedis avant-midis,
sont maintenant exclusivement
réservé à la tonte des chats.



Sur réservation

Sudoku

3			1	5			6
	7		2	8		9	
		1			4		
	5	8	6		3	9	2
	4	9	8		1	7	6
		2				5	
	1		4	2		3	
7			5	6			9

Thème : Les céréales SOLUTION JUILLET-AOÛT
8 lettres cachées Programme

B	E	T	I	O	B	L	B	F	T	E	L	L	I	M
L	T	N	A	F	N	E	A	A	F	R	U	I	T	S
E	N	T	E	P	U	P	N	R	R	E	I	T	N	E
I	A	I	N	R	T	L	A	I	E	L	G	I	E	S
M	U	U	I	O	R	A	N	N	D	N	E	N	N	E
E	Q	D	O	T	I	N	E	E	F	R	I	S	O	S
R	O	O	V	E	T	T	S	R	U	M	E	M	I	E
U	R	R	A	I	I	E	A	T	A	R	E	A	T	E
T	C	P	J	N	F	I	U	T	B	G	M	E	A	V
I	E	U	N	E	S	O	I	I	N	I	B	D	L	I
R	O	R	G	E	M	V	F	A	D	E	E	I	L	T
R	E	C	O	L	T	E	L	O	B	R	M	P	O	L
U	S	U	C	R	E	E	N	I	T	A	M	I	C	U
O	T	I	A	L	M	E	D	I	P	A	R	L	L	C
N	M	A	I	S	S	E	E	N	I	M	A	R	G	A

Moyen

Sudoku

2	1	6	8	3	5	9	7	4
3	8	4	6	7	9	1	2	5
5	9	7	1	4	2	6	3	8
1	3	9	7	5	6	4	8	2
4	5	2	3	9	8	7	6	1
7	6	8	4	2	1	5	9	3
8	2	5	9	6	4	3	1	7
6	7	1	5	8	3	2	4	9
9	4	3	2	1	7	8	5	6

Solution_juillet-août 15

A
Alimentation
Amidon
Avoine

B
Bananes
Bébé
Blé
Boîte

C
Collation
Croquante
Cultivées

E
Enfant
Entier

F
Farine
Fibres
Fraise
Fruits

G
Graminées

L
Lait
Lipide

M
Maïs
Matin
Mélange
Miel

Millet
Minéral
Mouture

N
Nourriture
Nutritif

O
Orge

P
Plante
Produit
Protéine

R
Rapide
Récolté

S
Seigle
Sucre

V
Vitamine

Cours de spinning SoulCycle au Centre Gym Santé

Le SoulCycle ou le spinning réinventé est une nouvelle manière de bouger qui rallie le plaisir à l'entraînement. Le SoulCycle est un concept unique tout droit sorti des plus grands studios d'entraînement de New York et de Los Angeles (assez jet set quand même). Pour ceux et celles qui détestent le cardio vélo, Mario Marcoux vous assure que cette activité n'a rien à voir avec le fameux spinning des années 80-90. Le SoulCycle est un entraînement complet du corps.



Horaire

Lundi 14 septembre 18h30

Mercredi 16 septembre 19h30

Samedi 19 septembre 9h

Le même horaire sera conservé tout au cours de la saison régulière. Toutes les nouvelles personnes désirant s'y inscrire recevront gratuitement cour d'initiation. Pour information, communiquez avec Mario Marcoux après 17h au 418-259-2454.

Guilde des représentants des ventes
Volkswagen Canada



Jacques Dumont

Rinfret Volkswagen
5355, boul. Rive-Sud
Lévis, QC G6V 4Z3
418-833-2133
418-833-6658
jacquesvw@qc.aira.com

Du temps précieux offert aux enfants

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud ainsi que le comité des loisirs remercient Patrick Lizotte et Martin Desrochers d'avoir amusé les enfants au Dek Hockey. À chaque lundi soir pendant 2 mois, lorsque la température le permettait, les jeunes de 7 ans à 10 ans jouaient au Dek Hockey sur la patinoire. Merci énormément du temps que vous avez mis avec les enfants.



Produits Métalliques Roy inc.

52, boul. Morigeau
Saint-François, Montmagny, QC G0R 3A0

TÉL.: 418 259-2711
FAX: 418 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE



**AVEZ-VOUS
LES BONS
OUTILS...
POUR
TROUVER
UN EMPLOI?**

LE C.A.R.E. PEUT VOUS AIDER

- Rédaction de c.v.
- Préparation d'entrevue d'embauche
- Lettres de présentation
- Conseils et support dans la démarche
- Orientation professionnelle



Centre d'aide et de recherche d'emploi
Montmagny-L'Islet

418 248-9559
68, rue Saint-Louis
Montmagny

www.lecare.ca





Encouragez par la foule, on pagaie!

Les champions avec un temps de 2:27:43, Richard et Hugues Jolivet avec leur embarcation Les Prairies



Allez hop! Cascadé!

Trois coups de rame et zut!



Mademoiselle se fait reconduire au rivage!

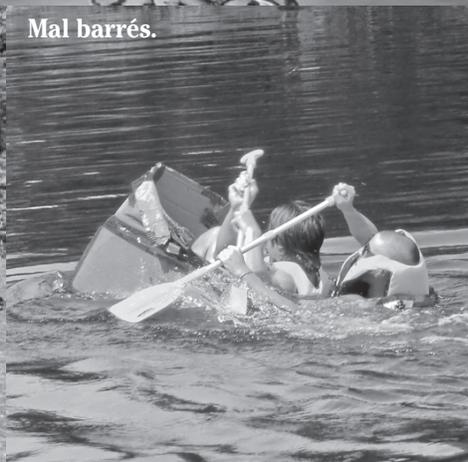


Capitaine! éam ne chavire pas!



Le tout couvert!

Les montures sont prêtes.



Mal barrés.

COURSE 2015 aux couleurs du Sud



VOYAGE ORGANISÉ, course de 5 km

SAMEDI 26 SEPTEMBRE, au Notre-Dame-Du-Rosaire

Inclus : Transport en autobus, chandail, dossard, collation, bouteille d'eau, jeux gonflables, tente à conte, joujouthèque, service de garderie gratuit, cantine (\$) et prix de présence

Tarif : Adulte 45\$ - 12 à 17 ans 30\$ - 6 à 11 ans 15\$

Départ : 7 h 30 & Retour : 16 h 00

SOIRÉE DANSANTE

Dimanche 6 septembre 2015 dès 16 H

Bar sur place

Danse sociale et danse en ligne avec
Mme Aline Talbot et son Orchestre



Pour information Mme Berthe Guimont : 418-259-2294
& Joseph-Aimé Blais : 418-259-7866



BASKET BALL FÉMININ 18 ANS & PLUS

Toute personne intéressée à jouer pour le plaisir au Basket Ball cet automne est invitée à me contacter. Aucun horaire, ni tarif est encore établi..

loisirst-frs@videotron.ca

418-259-7228 # 202

INFO-LOISIRS

Contactez Véronique Noël, coordonnatrice aux loisirs, pour toutes informations relatives à ces pages.. 418-259-7228 # 202 ou loisirst-frs@videotron.ca

CAMP DE JOUR 2015



Desjardins
Caisse de la Rivière du Sud
et Berthier-sur-Mer

MERCI À DESJARDINS d'avoir payé la formation de nos animateurs ainsi que les chandails de tous les enfants ! Les enfants ont passé un été formidable au CDJ

Merci également au **Député Norbert Morin** pour sa contribution financière !

OBJETS PERDUS

Le sac d'objets perdus du camp de jour de cet été est au bureau municipal. Nous vous invitons à venir récupérer vos (casquettes, boîtes à lunch & autres). Notez que vous avez jusqu'au 11 septembre sinon le sac sera donné au comptoir d'entraide.

CD PHOTOS SOUVENIRS

Pour les parents qui désirent avoir un CD photos, nous vous demandons de passer votre commande avant le 18 septembre. Le CD est au coût de 5\$.

RETOUR SUR...



1



Les Prairies # 11 avec 2 minutes 51

Richard Jolivet, Hugues Jolivet, Caroline Jolivet & Victor Blais

2



The Capteam # 7 avec 3 minutes 24

Charles Alexandre Jean, Anne-Catherine Jean, Bulle & Grenacap

3



Les P'titpetounes # 8 avec 4 min 09

Léa-Rose Drouin & Florence Jean

Plus beau bateau



Viré-à-l'envers # 9

Jimmy blais, Denis Blais, Jean-Marc Gendron & Mélodie Gagnon

Plus laid bateau



La Mairie-Sage # 13

Renald Roy, Jérémie Roy, Charles Morin & Sarah Pruneau Laprise



Rendez-vous sur Facebook : Municipalité de Saint-François ou sur www.stfrancois.ca pour plus de clichés du Canton 600 2015 qui s'est tenu le 15 août



Merci à la Boucherie Richard Morin

Merci à Raynald Fiset Pain Pom

UN GRAND SUCCÈS GRACE À NOTRE COMMANDITAIRE PRINCIPALE →



dimanche

lundi

mardi

mercredi

jeudi

vendredi

samedi



1



Réunion du Comité d'embellissement
19 h

3



Récitation du chapelet
Chapelle des Prairies
19 h

Bac bleu

5

DÉPÔT
DU GARAGE
MUNICIPAL
OUVERT
DE 8 H À MIDI

6

Souper-dansant
de la FADOQ
au
Centre des loisirs de
Saint-François

7

Fête
du
Travail

8

Réunion
du conseil
Reprise des activités
des Fermières
13h30
Journée internationale
de l'alphabétisation

9



10

Tombée du
journal



12

13

14

15

16

17

18

19



Bac bleu

20

21

Journée
internationale
de la paix

22

Dîner
de la FADOQ
restaurant
Arrêt-Stop 11h00
**Réservation
obligatoire**

23

24

25

Collecte
des monstres



26

27

28

29

30

BONNE RENTRÉE!



Soyez prudents!

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 6 juillet 2015, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Rénaud Roy, Maire, madame Huguette Blais, messieurs Richard Fiset, Marcel Bonneau, Fabien Gagnon, Rémi Montminy et Patrick Laliberté, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Rénaud Roy, Maire.

Monsieur Yves Laflamme, directeur général est aussi présent.

La séance débute par une période de recueillement.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Marcel Bonneau

APPUYÉ par monsieur Fabien Gagnon

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI 1^{ER} JUIN 2015

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 1^{er} juin 2015 ayant été remise à chacun des membres du Conseil, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rémi Montminy

APPUYÉ par monsieur Richard Fiset

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 1^{er} juin 2015 soit accepté tel que déposé.

LISTE DES REVENUS DE JUIN 2015

Badminton.....	228,00
Camp de jour (activité de financement hot-dog).....	194,55
Déneigement rue du Rocher.....	213,50
Fax.....	6,96
Fête de la pêche (hot-dog).....	159,76
Inscriptions au camp de jour.....	413,11
Location de salle.....	800,00
Location terrain deck-hockey.....	200,00
Loyers.....	1 470,00
Permis.....	125,00
Versement emprunt 2 ^e financement Assainissement des eaux (refinancement).....	136 206,14
TOTAL.....	140 017,02

PRÉSENTATION ET ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER DE JUILLET 2015

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Blais

APPUYÉ par monsieur Patrick Laliberté

ET RÉSOLU QUE le directeur général soit autorisé à payer les comptes suivants:

Bell Mobilité, Iphone Loisirs, Iphone Garage + cellulaires.....	232,32
Camion Lussier-Lussicam inc., achat camion usagé Freightliner pour Service incendie.....	86 231,25
Carie-Factory, dépôt sortie camp de jour.....	600,00
Hydro-Québec, service:	
Usine d'eau potable.....	6 069,28
Poste Surpresseur St-Pierre.....	225,58
Caserne incendie.....	625,16
Garage.....	715,42
Parc Olivier Tremblay.....	54,12
Enseigne 4-chemins.....	29,29
Poste ass. Morigeau.....	310,20
Compteur d'eau St-Pierre.....	29,40
2, 5 ^e Rue Est.....	98,92
Pavillon Bédard.....	72,45

M
U
N
I
C
I
P
A
L
I
T
É

D
E

S
A
I
N
T
•
F
R
A
N
Ç
O
I
S

●	Poste ass. village.....	3 331,96	
●	Éclairage public.....	283,62	
●	Centre des Loisirs.....	1 404,48	
●	Climatisation Loisirs.....	203,99	
●	Maison de la Paroisse.....	814,92	14 268,79
●	Ministre des Finances:		
●	Frais de contestation Petites créances.....	240,00	
●	Permis de réunion.....	126,50	366,50
●	Postes Canada:		
●	Envoi journal l'Écho + circulaires.....	168,78	
●	Envoi journal l'Écho (extérieur).....	92,75	
●	Achat 500 timbres.....	488,65	750,18
●	Restaurant l'Arrêt-Stop, essence.....		341,51
●	Véronique Noël, remb. factures (La Boucle + Pêche) + frais de déplacement (110 km).....		639,77
●	Vidéotron, service:		
●	Surpresseur St-Pierre.....	32,60	
●	Garage.....	99,17	
●	Bureau municipal.....	259,37	
●	Usine d'eau potable.....	100,61	
●	Loisirs.....	132,52	624,27
●	Visa, matériel pour la Boucle (poudre, banderoles, etc.).....		395,38
●	Ministre Revenu Québec, remise de juin 2015.....		8 320,08
●	Revenu Canada, remise de juin 2015.....		3 341,26
●	CARRA, remise de juin 2015.....		614,33
●	La Fabrique, loyer bibliothèque du Rocher juillet 2015.....		350,00
●	Agat Laboratoires, analyses eau potable et eau usée.....		473,70
●	Air Liquide:		
●	Facture location bouteilles.....	3,87	
●	Gaz en bouteille, hélium (La Boucle Pierre Lavoie).....	212,45	216,32
●	Albert Bonneau, tuyaux.....		227,34
●	Anne-Marie Bonneau, remb. factures Terrain de jeux.....		140,83
●	Aquatech, forfaitaire janvier à juin 2015 – Assainissement + crédit.....		863,30
●	Ass. des chefs en sécurité incendie Québec, cotisation 2015.....		272,49
●	Ass. soccer St-François, contribution.....		250,00
●	Atlantis Pompe St-Foy, matériel divers Garage.....		277,63
●	Bergor, filtres à air + relais pour le balai de rue.....		671,02
●	Béton Montmagny, béton pour barrage aqueduc.....		461,63
●	Bouffard Sports, toile solaire, terre diatomée et divers (piscine).....	1 030,08	
●	Bureautique Côte Sud:		
●	Papeterie.....	280,30	
●	Contrat de service pour photocopieur.....	298,66	
●	Nappes papier (Loisirs), cartouche encre (caserne).....	98,82	677,78
●	Carrières Rive-sud inc., 12,10 tonnes à 15,75 gravier.....		226,77
●	Comairco, réparation compresseur (Usine d'eau potable).....		1 720,69
●	Dépanneur Ultra St-François, essence et glace.....		268,81
●	Deschênes, matériel aqueduc.....		484,87
●	Dynaco BMR, clés (terrain de jeux).....		11,44
●	Emco, matériel aqueduc + asphalte froide.....		1 707,64
●	Extincteurs Montmagny, recharge extincteur (Service incendie).....		72,32
●	FQM, facturation Dicom, envoi eau potable, eau usée et divers.....		468,40
●	Garage Claude Albert, transport conteneurs (Garage).....		3 542,46
●	Garage Gilmyr, inspection SAAQ camion urgence (Service incendie).....		190,23
●	Groupe Levage MLE, câbles d'acier (barrage prise d'eau).....		1 413,85
●	Innotex inc., réparation et nettoyage manteaux et pantalons (pompiers).....		454,32
●	Jacques & Raynald Morin, 12,04 t.m. sable à 9\$/t.m.....		124,59
●	Jacques Thibault (Pierreville), vérification camion incendie.....		344,93
●	Jocelyne Noël, entretien bureau municipal juin 2015.....		90,00
●	Journal l'Oie Blanche:		
●	Annonce terrains à vendre.....	24,50	
●	Publicité emploi (embellissement).....	109,23	133,73
●	Kemira, 18 400 kg à 0,37\$/kg Pass (Usine d'eau potable).....		7 827,50
●	La Coop, matériel divers:		

●	Embellissement.....	8,95	
●	Défi Pierre Lavoie.....	607,22	
●	Patinoire.....	34,26	
●	Piscine.....	25,09	
●	Loisirs.....	142,57	
●	Cabane (curé).....	107,55	
●	Parc Francofun.....	49,69	
●	Service incendie.....	134,33	
●	Voirie (garage).....	767,01	
●	Ponceau.....	220,97	2 097,64
●	Lapointe Auto Montmagny, changement d'huile, vérifier conduite et changer pneu.....		198,21
●	L'Écho St-François, publicité juin 2015.....		627,00
●	Les Concassés du Cap, collecte juillet 2015.....		4 430,53
●	Les Constructions HDF inc.:		
●	Rapiéçage d'asphalte manuel.....	1 597,87	
●	292,59 t.m. à 104\$ asphalte mécanisée.....	34 986,16	36 584,03
●	Les Éditions Juridiques FD, mise à jour Lois municipales.....		77,70
●	Les Entreprises FM Roy inc., location compacteur.....		126,47
●	Les Entreprises Gilbert Cloutier, location compacteur.....		103,48
●	Les Entreprises J.R. Morin, 25,99 t.m. à 9\$/t.m. Sable.....		268,94
●	Magnus, produits eau potable.....		1 208,97
●	Monyvill enr., location pelle 25½ heures à 79\$/hre + sable et compost.....		2 362,16
●	MRC de Montmagny, collecte sélective tonnage avril et mai 2015.....		2 657,04
●	MS² Contrôle:		
●	Réparer et réinstaller valve (usine d'eau potable).....	630,30	
●	Vérifier réseau de l'ozone.....	403,87	1 034,17
●	Multi-Services Montmagny-L'Islet, clés Loisirs.....		5,18
●	Municipalité Saint-Raphaël, entraide municipale (feu G. Boulet).....		447,65
●	Pagenet, location téléavertisseur (service incendie).....		209,34
●	Pages Jaunes, publicité.....		109,63
●	Performance GP, pièces débroussailleuse.....		3,77
●	Philiias Blais:		
●	Travaux traverse chemin Les Prairies:		
●	8,5 hres pelle à 100\$/hre + transport.....	1 069,27	
●	Scie à béton.....	28,74	
●	Travaux traverse Montée Les Prairies:		
●	4 hres pelle à 100\$/hre + transport.....	551,88	
●	1 voyage de gravier brut (livré).....	172,46	
●	1 voyage de gravier brut (non livré).....	126,47	
●	Nettoyage de fossés.....	172,46	2 121,28
●	Pièces d'Autos Carquest, pièces équipements.....		86,79
●	Pièces d'Autos GGM, pièces équipements.....		123,00
●	Praxair:		
●	2140 m³ à 0,3050 Oxygène (Usine d'eau potable).....	763,19	
●	Location réservoirs oxygène (Usine d'eau potable).....	804,82	1 568,01
●	Propane Bo-Mont, propane (Loisirs).....		11,26
●	Publicité Plus, chandail Terrain de Jeux.....		1 009,48
●	Réal Huot, matériel aqueduc.....		465,92
●	Régie gestion matières résiduelles Mauricie, enfouissement mai 2015.....		6 986,75
●	REM,:		
●	Réparation pompe à l'eau.....	66,69	
●	Boyau 50 pieds (Garage).....	171,75	238,44
●	René Samson, lumière enseigne Bienvenue 4-chemins.....		24,09
●	Restaurant l'Arrêt-Stop, essence:		
●	Voirie.....	176,58	
●	Service incendie.....	179,58	356,16
●	Sani Bleu, toilette chimique – Fête de la pêche.....		226,50
●	Service & entretien paysager Daniel Ross, tonte de pelouse (1er versement).....		3 041,08
●	Service de réparation JP inc., 1 feuille 4X8 anti dérapante (garage).....		132,22
●	Sinto inc., huile machineries.....		62,09
●	Société Mutuelle de Prévention, forfait juillet à déc. 2015.....		918,12
●	Spécialité Moteurs Berthier, réparation scie mécanique.....		89,64
●	Spécialités Ressort inc.:		

Réparation camion Ford 10 roues.....	1 948,31	
Réparation camion d'urgence (Service incendie).....	617,72	2 566,03
St-François Pharma, eau déminéralisée (usine eau potable), epipen + gants + tampons (1 ^{ers} répondants).....		844,14
Supérieur Propane, location cylindre.....		4,60
Sylvain Lemieux, remb. cellulaire juin 2015.....		25,00
Transport Adapté Vieux Quai, transport adapté:		
Mai 2015.....	204,74	
Juin 2015.....	188,62	393,36
Véolia:		
Électrode (Usine d'eau potable).....	550,50	
Pièce (ph électrode) (Usine d'eau potable).....	440,40	
Nettoyer ponceaux.....	920,76	1 911,66
Ville de Montmagny, remplissage 2 bouteilles d'air (Service incendie).....		28,74
Weed Man:		
Contrôle de végétation.....	627,25	
Fertilisation no 2.....	174,25	
Gestion des mauvaises herbes.....	348,50	1 150,00
TOTAL :.....		218 656,58

Je soussigné, Yves Laflamme, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

RETOUR SUR UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

À la séance régulière du 1^{er} juin 2015, le Conseil municipal ne s'est pas prononcé sur la demande de dérogation mineure du propriétaire au 168, chemin Les Prairies Est à cause d'un manque d'information.

Le directeur rappelle la situation:

Le propriétaire au 168, chemin Les Prairies Est veut implanter une micro-maison de 12' x 24' (3,66 m x 7,32 m) et d'une hauteur de 12' (3,66 m).

Le règlement de zonage (article 5.2.3) dit que tout bâtiment résidentiel situé à moins de 150 mètres d'un chemin public doit avoir une superficie minimale de 50 mètres carrés ainsi qu'une façade et une profondeur minimale de 6 mètres.

Est-ce qu'aujourd'hui le Conseil municipal est en mesure de se prononcer?

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud ne s'était pas prononcée sur la demande de dérogation mineure du propriétaire au 168, chemin Les Prairies Est à la séance du 1^{er} juin 2015 parce qu'elle manquait d'information;

ATTENDU QUE le Conseil municipal a rencontré le propriétaire concerné afin de recueillir l'information manquante;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est maintenant en mesure de prendre une décision;

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Blais

APPUYÉ par monsieur Patrick Laliberté

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte la demande de dérogation mineure du propriétaire au 168, chemin Les Prairies Est parce qu'il a répondu favorablement aux conditions exigées par la Municipalité, soit: Avoir une fosse septique avec champs d'épuration

- Doter la maison d'un solage (blocs)
- Accepter d'agrandir de 12' x 12' sa demande originale.

RÈGLEMENT D'EMPRUNT N° 245-2015

À la séance régulière du 1^{er} juin 2015, la Municipalité a présenté un avis de motion pour annoncer qu'un règlement d'emprunt serait adopté pour consolider un déficit conformément à la Loi qui régit la Municipalité (article 3 de la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux).

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du Conseil tenue le 1^{er} juin 2015;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Richard Fiset,

APPUYÉ par monsieur Rémi Montminy,

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décrète ce qui suit:

RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO 245-2015

«Décrétant une dépense de 143 125\$ et un emprunt
de 143 125\$ pour consolider le déficit accumulé»

Article 1

Le Conseil est autorisé à consolider son déficit accumulé tel que constaté au 31 décembre 2014 par le vérificateur Lemieux, Nolet, comptables professionnels agréés S.E.N.C.R.L.

Article 2

Le Conseil est autorisé à dépenser une somme de 143 125\$ pour les fins du présent règlement.

Article 3

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le Conseil est autorisé à emprunter une somme de 143 125\$ sur une période de cinq (5) ans.

Article 4

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la Municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

Article 5

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le Conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

Article 6

Le Conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le Conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention, sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention lorsqu'il s'agit d'une diminution du terme décrété au présent règlement.

Article 7

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

PETITES CRÉANCES**Premier cas:**

Ferme Oakfield a déposé au greffe des petites créances une demande de dédommagement pour avoir abimé ses champs suite à des traçages de sillons exécutés par la Municipalité en période hivernale.

Le dépôt de la demande s'est fait le 2 juin 2015.

La Municipalité a 20 jours pour signifier ce qu'elle entend faire. Il y a 3 options possibles:

- A) Payer le montant réclamé et les frais
- B) Règlement à l'amiable
- C) Contester le bien-fondé de la demande et en aviser le greffier en précisant les motifs de la contestation

L'assureur qui représente la Municipalité dans ce dossier avance que la date de prescription pour signifier les dommages n'a pas été respectée. Donc, la Municipalité décide de contester le bien-fondé de la demande.

Deuxième cas:

Madame Denise Dion et monsieur Odunald Dion ont déposé au greffe des petites créances une demande de dédommagement reliée à un dégât d'eau dans leur sous-sol. L'évènement s'est produit le 10 avril 2015.

La partie demanderesse impute la responsabilité à la Municipalité.

Le dépôt de la demande s'est fait le 3 juillet 2015.

La Municipalité a 20 jours pour signifier ce qu'elle entend faire. Il y a 3 options possibles:

- A) Payer le montant réclamé et les frais
- B) Règlement à l'amiable
- C) Contester le bien-fondé de la demande et en aviser le greffier en précisant les motifs de la contestation

L'assureur qui représente la Municipalité dans ce dossier de refoulement d'eau au sous-sol nie la responsabilité de celle-ci. Donc, la Municipalité décide de contester le bien-fondé de la demande.

AUTORISATION À ALLER EN APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR UNE BOÎTE DE CAMION NEUVE

La Municipalité a fait l'acquisition d'un camion usagé 2005 de marque «Freightliner» qui va servir à transporter les pompiers lors d'interventions. Ce véhicule va remplacer le GMC 1975 qui ne répond plus aux normes et qui est de moins en moins fiable.

Cette étape franchie, il faut doter ledit camion d'une boîte sur mesure.

Le directeur vous présente le devis descriptif concernant la boîte désirée. Si vous avez des modifications à y apporter, c'est maintenant le temps de le faire.

Autorisez-vous le directeur à aller sur le système électronique d'appel d'offres public?

ATTENDU QUE le camion usagé «Freightliner» 2005 qui va servir à transporter les pompiers lors d'interventions a besoin d'une boîte neuve;

ATTENDU QUE ce camion muni d'une boîte neuve va remplacer le camion 1975 de marque GMC qui ne répond plus aux normes actuelles;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rémi Montminy

APPUYÉ par madame Huguette Blais

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le directeur général à aller en soumissions publiques (système SEAO) pour la fabrication de la boîte qui sera installée sur le châssis du camion.

LIGNES DE RUE

La Municipalité dispose d'un budget de 6 000\$ pour le traçage des lignes de rue.

Le rapiéçage de nos chemins municipaux sera bientôt complété.

Autorisez-vous le directeur à demander des soumissions pour le traçage des lignes de rue?

À titre informatif, c'est l'entreprise «Dura-lignes» qui avait été retenue et le prix accepté était de .227\$ le mètre linéaire. La Municipalité en avait fait faire 20 000 mètres linéaires.

ATTENDU QUE le budget pour le traçage des lignes de rue est de 6 000\$ pour 2015;

ATTENDU QUE le rapiéçage des chemins municipaux est pas mal complété;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fabien Gagnon

APPUYÉ par monsieur Marcel Bonneau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le directeur général à demander des soumissions sur invitation pour le traçage des lignes de rue sur ses chemins municipaux;

QUE l'opération du traçage des lignes de rue soit exécutée dans les meilleurs délais après l'ouverture des soumissions.

RISTOURNE DE LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

Pour une septième année d'affilée, la MMQ verse une ristourne à ses membres. Pour l'exercice financier 2014, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud va toucher 5 528\$.

À titre informatif, pour l'exercice financier 2013, la Municipalité avait touché 4 495\$.

IMPORTANTES TRAVAUX SUR LE PONT DE LA MONTÉE MORIGEAU

Le ministère des Transports informe la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud que des travaux de réparation seront faits sur le pont de la Montée Morigeau.

La structure requiert des réparations au niveau des dispositifs de retenue du pont, des unités de fondation et du tablier.

Les travaux devraient s'échelonner sur moins de 8 semaines. L'entrepreneur devrait débiter les travaux à la fin juillet ou au début du mois d'août.

Pendant les travaux, le pont sera fermé. Un chemin de détour de 17 km pour une boucle complète permettra la circulation des usagers. Vous serez avisé au moins 7 jours avant le début des travaux pour vous permettre de diffuser l'information dans votre milieu. Par la même occasion, nous vous demanderons d'aviser les services d'urgence, les entreprises touchées, les agriculteurs ainsi que les citoyens affectés par la fermeture de la route durant les travaux.

PÉRIODE DE QUESTIONS

1. Une question porte sur la dérogation mineure de ce soir.
2. On fait allusion que le rang des Prairies mériterait d'être asphalté au complet.
3. On demande s'il existe une mise aux normes pour les fosses septiques.
La réponse est oui.
4. Un citoyen voudrait que la période de questions soit plus longue afin de permettre de débattre de certains points.

Monsieur le Maire explique que le Conseil rencontre souvent des citoyens qui en font la demande concernant divers sujets. À ce moment, on peut écouter les points de vue et débattre. Mais pas à la période de questions en séance publique.

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Richard Fiset
 APPUYÉ par monsieur Fabien Gagnon
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la séance régulière soit levée.

La séance régulière se termine à 20 h 35.

Adopté unanimement

Rénald Roy, Maire

Yves Laflamme, Dir. gén./Sec.-trés.

Je, Rénald Roy, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 3 août 2015, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Rénald Roy, Maire, messieurs Richard Fiset, Marcel Bonneau, Fabien Gagnon, Rémi Montminy et Patrick Laliberté, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Rénald Roy, Maire.

Monsieur Yves Laflamme, directeur général est aussi présent.

La séance débute par une période de recueillement.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fabien Gagnon
 APPUYÉ par monsieur Marcel Bonneau
 ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI 6 JUILLET 2015

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 6 juillet 2015 ayant été remise à chacun des membres du Conseil, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Patrick Laliberté

APPUYÉ par monsieur Richard Fiset

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 6 juillet 2015 soit accepté tel que déposé.

LISTE DES REVENUS DE JUILLET 2015

1 sac d'asphalte.....	9,00
Abonnement + entrées piscine.....	423,16
Bac à déchets.....	95,00
Bac de récupération.....	95,00
Bar.....	394,76
Compensation voirie.....	78 831,00
Cours de natation.....	861,00
CSSS Chaudière-Appalaches (EpiPen).....	400,00
CSST (remboursement de cotisation).....	75,06
Déneigement rue du Rocher.....	427,00
Entrées piscine.....	244,78
Fax.....	1,74
Glace, remplissage de cylindre.....	28,50
Inscriptions au camp de jour + service de garde.....	791,42
Location de salle.....	442,50
Loyers.....	1 170,00
Permis.....	250,00
Plaques 911.....	207,00
Remboursement Assurances collectives juillet 2015.....	255,46
Subvention Canadian Tire (Terrain de jeux).....	360,00
Vente d'une parcelle de terrain.....	1 186,75
TOTAL.....	86 549,13

PRÉSENTATION ET ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER D'AOÛT 2015

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fabien Gagnon

APPUYÉ par monsieur Patrick Laliberté

ET RÉSOLU QUE le directeur général soit autorisé à payer les comptes suivants:

Ass. Rég. Loisir personnes handicapées, formation moniteur Camp de jour.....	50,00
Bell, Iphone Garage + cellulaires, Iphone Loisirs.....	278,43
Casgrain & Compagnie limitée, capital + intérêts emprunt recherche en eau potable.....	11 872,76
Daniel Blais, remb. facture achat de bâches (Service incendie).....	103,33
Hydro-Québec, électricité Usine d'eau potable.....	3 680,86
Ministre des Finances:	
Frais contestation Cour des Petites créances.....	240,00
Permis de réunion.....	42,50
Postes Canada:	
Envoi journal l'Écho + circulaires.....	434,58
Envoi journal l'Écho (extérieur).....	97,70
Tournée des Vainqueurs 2015, contribution.....	500,00
Véronique Noël, remb. factures Camp de jour + frais déplacement 89 km.....	72,78
Vidéotron, service:	
Garage.....	98,08
Surpresseur St-Pierre.....	32,60
Bureau municipal.....	255,69
Usine d'eau potable.....	103,77
Loisirs.....	132,52
Ministre Revenu Québec, remise de juillet 2015.....	12 943,54
Revenu Canada, remise de juillet 2015.....	4 969,21
CARRA, remise de juillet 2015.....	614,33
La Fabrique, loyer bibliothèque du Rocher août 2015.....	350,00
Agat Laboratoire, analyses eau potable, eau usée et eau piscine.....	540,38
Air Liquide, facture location bouteilles (Garage).....	3,46
Aquatech, service opération eau potable et eau usée – juillet et août 2015.....	22 552,90
Aréo-Feu, manteau «bunker», chapeau, gant (Service incendie).....	3 693,13
Aurèle Gendron, 17,5 heures à 60\$ fauchage bord des routes et champ arrière 5 ^e Rue Ouest.....	1 207,23
Bureautique Côte-Sud, contrat service photocopieur.....	633,65
Distribution Steeve Blais:	

●	Produits sanitaires (Loisirs).....	460,99	
●	Transport panneau de signalisation	86,23	547,22
●	Distribution Vithemon, produits (Garage)		21,00
●	Éthier Avocats, honoraires professionnels pour récupération supplémentaire		
●	TPS et TVQ	392,87	
●	Ferme S.L. Blais inc., location compresseur (Barrage)		143,72
●	Garage Claude Albert, transport conteneurs (Garage).....		1 546,07
●	Garage Gilmyr, inspection SAAQ Freightliner (camion incendie)		161,48
●	GSI Environnement, disposition des boues du lit de séchage		8 289,12
●	H20 Enviro inc., inspection par caméra (pour plan d'intervention) des conduites		
●	sanitaire et pluviale.....	13 388,64	
●	Hetek Solutions inc.:		
●	Vérification détecteur de gaz au Garage.....	356,85	
●	Vérification détecteur de gaz à l'usine d'eau potable.....	938,35	1 295,20
●	Hydro-Québec, service:		
●	Éclairage public juin 2015.....	779,35	
●	Clignotants école	40,82	820,17
●	Jocelyne Noël, entretien bureau juillet 2015.....		60,00
●	Journal l'Oie Blanche, annonce terrain à vendre.....		24,50
●	Journal l'Écho, publicité de juillet.....		513,00
●	La Coop, matériel divers:		
●	Embellissement.....	40,01	
●	Barrage.....	46,20	
●	Tennis.....	65,66	
●	Bande patinoire.....	93,84	
●	Loisirs	49,16	
●	Voirie.....	467,91	
●	Camp de jour	10,41	
●	Usine d'eau potable	38,47	811,66
●	Laboratoire LCS, recherche de fuite sur réseau d'aqueduc		560,50
●	Lajoie Paysagistes, plantation fleurs annuelles.....		3 684,87
●	Lemieux Nolet, honoraires professionnels audit états financiers 2014.....		12 854,21
●	Les Concassés du Cap, collecte août 2015		4 430,53
●	Les Entreprises Gilbert Cloutier, refaire trottoir ardoise		1 165,85
●	Les Immeubles Jacques Robitaille – Carie Factory, sortie camp de jour (solde)		995,57
●	Macepek, pièce camion Ford.....		9,32
●	Martin Simard Transport, transport boues lit de séchage Usine d'eau potable		
●	7 voyages semi-remorque, 144,19 t.m.....	3 420,48	
●	Monyvill enr.,		
●	7,25 hrs pelle à 79\$ terrassement.....	572,75	
●	10,50 hrs pelle à 79\$ bris aqueduc + matériel	929,50	1 727,21
●	MRC de Montmagny,		
●	Entente inspecteur intermunicipale	7 822,80	
●	Fête de la pêche, poissons.....	1 000,00	
●	Collecte sélective tonnage juin	1 094,07	
●	Stratège environnement (registre calorifuge et flocage).....	1 679,80	11 596,67
●	MS2Contrôle, réparation de fil et connexion (eaux usées).....		372,67
●	Orizon Mobile, batteries Motorola (service incendie).....		252,38
●	Pagenet, téléavertisseurs (Service incendie).....		234,68
●	Pages Jaunes, publication.....		109,63
●	Performance GP Montmagny, réparation débroussailleuses.....		310,17
●	Philiass Blais & Fils,		
●	17.25 hrs tracteur, vider lit de séchage (usine d'eau potable).....	1 487,51	
●	4 voyages de terre brune à 225\$	1 034,78	2 522,29
●	Pièces d'autos Carquest, pièces équipement.....		67,67
●	Pièces d'autos GGM, pièces équipement.....		176,07
●	Praxair, 4216 m3 à 0,3050 Oxygène (usine d'eau potable).....		1 503,53
●	Produits ind. Jean-Paul Côté, 1430 litres à 0.44 Chlore (Usine)		723,42
●	Réal Huot inc., boîtes de vanne, manchon réparation.....		693,50
●	Régie de gestion matières résiduelles de la Mauricie, enfouissement juin 2015.....		8 159,44
●	REM, réparation niveleuse.....		425,68
●	René Samson, réparation luminaires extérieurs (usine d'eau potable).....		256,91
●	Service Sanitaire L. Harton enr., nettoyage 2 stations de pompage.....		684,10

Signalisation Lévis, plaques 911 et toponymique.....	2 166,30
St-François Pharma, eau déminéralisée (usine d'eau potable)	16,36
Supérieur Propane, location cylindre (Garage).....	4,60
Sylvain Lemieux, remb. cellulaire juillet 2015.....	25,00
Unibéton, pesée camion (pour transport boues lit de séchage).....	196,00
Unicoop, couteau pour faucheuse	288,48
VISA:	
MDDEP droits annuels barrages	351,00
Wal-Mart, tapis cabane du curé	74,56
Vista Print, banderoles La Boucle	133,38
Maxi, liqueur Bar.....	55,35
SAQ, Bar	119,76
Weed-Man, traitement contre les insectes (Terrain de balle).....	333,90
Zoofari, sortie Camp de jour	330,10
TOTAL:.....	154 550,22

Je soussigné, Yves Laflamme, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

RÉSULTAT DES SOUMISSIONS PUBLIQUES CONCERNANT LA FABRICATION POUR UNE BOÎTE DE CAMION

La Municipalité est allée en soumissions publiques pour l'achat d'une boîte de camion destiné à transporter les pompiers lors d'interventions.

Les soumissionnaires devaient déposer leurs soumissions au plus tard le 17 juillet 2015 à 15 heures au bureau municipal.

Voici le résultat:

Camions Hélie	76 142\$ + taxes
9081-0060 Québec inc. Fourgons Élite	68 100\$+ taxes
Aluquip	90 600\$ + taxes

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est allée en soumissions publiques sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO) pour l'achat d'une boîte de camion destiné à transporter les pompiers lors d'interventions;

ATTENDU QUE les soumissionnaires devaient déposer leurs soumissions au plus tard le 17 juillet 2015 avant 15 heures;

ATTENDU QUE trois (3) soumissionnaires ont déposé une offre au bureau municipal;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rémi Montminy,

APPUYÉ par monsieur Marcel Bonneau,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la soumission de «9081-0060 Québec inc. Fourgons Élite» au montant de soixante-huit mille cent dollars (68 100\$) taxes en sus parce qu'elle est la plus basse et qu'elle est conforme;

QUE le directeur transmette la décision à l'entreprise retenue afin qu'elle puisse commencer la fabrication de la boîte du camion dans les meilleurs délais.

LIGNES DE RUE

La Municipalité a autorisé le directeur général à aller en soumissions sur invitation pour le lignage des rues municipales à la séance de juillet 2015.

La façon de procéder est assez simple. La Municipalité va faire tracer des lignes là où elles sont pratiquement effacées.

Le directeur présente aux élus les soumissions sur invitation reçues pour fin d'acceptation.

Dura-Lignes inc.

Description	Nombre de m	Prix/m.l.	Total avant taxes
Ligne simple jaune.....	10 200 m	0,299.....	3 049,80
Ligne de rive blanche.....	1 800 m	0,299.....	538,20
	Quantité	Prix/passage	Total avant taxes
Passage écolier	1	125,00.....	125,00

Entreprises Gonet inc.

Description	Nombre de m	Prix/m.l.	Total avant taxes
Ligne simple jaune.....	10 200 m	0,25	2 550,00
Ligne de rive blanche.....	1 800 m	0,25	450,00
	Quantité	Prix/passage	Total avant taxes
Passage écolier	1	75,00	75,00

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fabien Gagnon,
 APPUYÉ par monsieur Richard Fiset,
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la soumission sur invitation de « Entreprises Gonet inc. » au montant de vingt-cinq sous le mètre linéaire taxes en sus pour le traçage de ses lignes de rue en 2015 ;

QUE l'entreprise retenue vienne faire les lignes de rue à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud dans le cours du mois d'août 2015.

RÉPARATIONS AU BARRAGE DE L'AQUEDUC (SUIVI)

Au printemps dernier, les glaces ont abîmé les pesées qui permettent aux déversoirs de basculer lorsque le niveau d'eau est très élevé.

De plus, la membrane en néo propylène devait être remplacée parce qu'elle n'était plus complètement étanche. Il y avait perte d'eau. Il fallait absolument la remplacer car on ne pouvait se permettre de perdre de l'eau surtout si une sécheresse arrivait.

Les travaux ont été faits les 14 et 16 juillet dernier. Nos employés municipaux ont travaillé de concert avec des employés de la Compagnie Wilfrid Allen inc.

PROPOSITION DE SERVICES POUR INSPECTION DES BARRAGES

Le directeur avait demandé une proposition de services professionnels pour l'inspection du barrage de l'Aqueduc ainsi que celui à Morigeau.

C'est une exigence du Centre d'expertise hydrique du Québec. La fréquence des visites dépend du classement du barrage.

Barrage de l'Aqueduc (classe C)

- 2 visites de reconnaissance par année (par un employé et un technicien)
- 1 inspection à tous les 5 ans (par un ingénieur)

Barrage à Morigeau (classe E)

- 1 visite de reconnaissance par année (par un employé et un technicien)
- 1 inspection à tous les 10 ans (par un ingénieur)

Roche a présenté une proposition de services le 1^{er} juin 2015. Le Conseil l'a trouvée élevée et a demandé au directeur de demander une autre proposition à une autre firme. Voici les résultats:

Roche

Description	Honoraires Aqueduc	Morigeau
Registre de gestion 2015.....	3 800	2 500
Inspection 2015.....	3 500	2 400
Coordination générale et réunions	700	470
8 000	5 370	
Total 2015 avant taxes	13 370	
Registre de gestion 2016.....	2 700	1 800
Coordination générale et réunions	300	300
3 000	2 100	
Total 2016 avant taxes	5 100	
Grand total pour les 2 ans	18 470 taxes en sus	

Tétra Tech

Description	Honoraires Aqueduc	Morigeau
Registre de gestion 2015	250	200
Inspection 2015	1 650	1 300
Coordination générale et réunions	250	250
2 150	1 750	
Total 2015 avant taxes	3 900	
Registre de gestion 2016	200	100
Coordination générale et réunions	150	150
350	250	
Total 2016 avant taxes	600	
Grand total pour les 2 ans	4 500 taxes en sus	

Le directeur rappelle au Conseil que l'inspection statutaire pour le barrage de l'Aqueduc doit être faite d'ici la fin de l'année 2015. Pour ce barrage, l'inspection statutaire se fait 1 fois à tous les 5 ans. Concernant le barrage à Morigeau, l'inspection statutaire se fait 1 fois à tous les 10 ans.

Le directeur a discuté avec les soumissionnaires invités afin de bien comprendre leurs soumissions et la conclusion est la suivante:

- L'offre de Roche contient l'inspection statutaire du barrage de l'Aqueduc.
- L'offre de Tétra Tech ne la contient pas. Il faut ajouter 20 000\$ à leurs chiffres soumis pour obtenir l'inspection statutaire.

CONSIDÉRANT QUE le Centre d'expertise hydrique du Québec exige que la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud fasse faire une étude sur la sécurité du barrage de l'Aqueduc d'ici la fin de l'année 2015 par une firme d'ingénierie accréditée;

CONSIDÉRANT QUE le barrage de l'Aqueduc est classé «C» c'est-à-dire à forte contenance ce qui implique deux visites de reconnaissance par année (un employé municipal et un technicien) et une inspection statutaire à tous les 5 ans (par un ingénieur);

CONSIDÉRANT QUE le barrage à Morigeau est classé «F» c'est-à-dire à faible contenance ce qui implique une visite de reconnaissance par année (un employé municipal et un technicien) et une inspection statutaire à tous les 10 ans (par un ingénieur);

IL EST PROPOSÉ par monsieur Richard Fiset,

APPUYÉ par monsieur Patrick Laliberté,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la proposition de «Roche ltée, groupe-conseil» au montant global de dix-huit mille quatre cent soixante-dix dollars (18 470\$) taxes en sus pour effectuer les visites et les inspections, pour tenir les registres à jour et pour rédiger les rapports exigés par le Centre d'expertise hydrique du Québec.

PANNEAUX DE SIGNALISATION (À TITRE INFORMATIF)

Les panneaux de signalisation et les plaques 911 pour les adresses difficiles à repérer sont arrivés. Ils seront installés d'ici peu par les employés municipaux.

Les gens qui désiraient les plaques 911 seront facturés.

Pour ceux qui désirent se procurer une plaque 911, vous n'avez qu'à appeler au bureau municipal pour le signifier.

MANDAT POUR UN PRÉVENTIONNISTE

La Villa Gervais a été vendue et une nouvelle administration s'en occupe. La vocation de l'établissement n'a pas changé. Par contre, différentes rénovations ont été faites.

Étant donné la vocation du bâtiment, la Municipalité devrait faire appel à un préventionniste accrédité pour vérifier s'il répond à toutes les normes. La ville de Montmagny offre ce service.

CONSIDÉRANT QUE la «Villa Gervais» est un édifice locatif où la sécurité doit absolument répondre aux normes;

CONSIDÉRANT QU'au sein de la brigade incendie, il n'y a personne qui a la qualification nécessaire pour visiter un bâtiment de cette vocation;

CONSIDÉRANT QUE la ville de Montmagny a des personnes accréditées à faire ce genre d'inspection;
IL EST PROPOSÉ par monsieur Rémi Montminy
APPUYÉ par monsieur Marcel Bonneau
ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud auto-
rise le directeur à faire appel à un employé de la ville de Montmagny qui est préventionniste;

QUE celui-ci fasse une visite au 420, chemin St-François Ouest et qu'il fasse rapport aux proprié-
taires du bâtiment des changements à apporter (si changement il y a à apporter) pour répondre aux normes de
sécurité;

QUE le préventionniste remette également à la Municipalité une copie de ce rapport afin qu'elle soit
bien au fait de la situation.

PREMIER RÉPONDANT

Monsieur Joël Blais serait intéressé à intégrer la brigade des premiers répondants. Il est disponible et prêt à
suivre la formation nécessaire. Il réside au 570, chemin de la Rivière du Sud.

Il a subi un examen médical et il a été jugé apte à faire ce travail. Présentement, il y a 9 premiers répondants
dans la brigade.

CONSIDÉRANT QUE l'intéressé à devenir premier répondant a passé un examen médical avec succès;

CONSIDÉRANT QU'il est recommandé par les officiers de la brigade incendie;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fabien Gagnon

APPUYÉ par monsieur Patrick Laliberté

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
engage monsieur Joël Blais à titre de premier répondant;

QUE cette nomination soit effective dès maintenant;

QUE monsieur Blais entreprenne sa formation dans les plus brefs délais.

AUSCULTATION DES CONDUITES PLUVIALES ET SANITAIRES

Dans la préparation de son plan d'intervention, la Municipalité était tenue, par le MAMOT, de faire inspecter un
pourcentage de ses conduites pluviales et sanitaires.

C'est la compagnie H₂O Enviro qui a obtenu le contrat. Le travail d'auscultation est terminé. Un rapport volumi-
neux a été remis. Actuellement, Roche inc. l'étudie et des recommandations seront faites à la Municipalité. À
noter qu'à plusieurs endroits, la caméra n'a pas été en mesure de passer parce que des résidus l'en empêchaient.
Ça laisse entrevoir qu'il faudra peut-être nettoyer ces conduites.

Roche ltée a terminé l'étude du rapport de la firme H₂O Enviro sur l'auscultation des conduites pluviales et
sanitaires de la Municipalité. Voici leurs recommandations:

Conduites pluviales

1 932,6 mètres linéaires à nettoyer et à réinspecter.

Conduites sanitaires

1 001,8 mètres linéaires à nettoyer et à réinspecter.

N.B. Les conduites sont à nettoyer si plus de 25% de leurs longueurs n'ont pu être inspectées. C'est une exi-
gence du MAMOT pour valider le plan d'intervention.

Le directeur s'est informé auprès de H₂O Enviro sur le tarif horaire de la compagnie pour le nettoyage et la
réinspection des conduites. Leur tarif horaire est de 272,95\$/heure pour le nettoyage et de 125\$/m³ pour la dis-
position des résidus sortis des conduites.

Selon Roche, le temps de nettoyage est difficile à évaluer car ça dépend s'il y a beaucoup de résidus ou non à
enlever dans les conduites à réinspecter.

À titre de rappel, la première inspection était à forfait et a coûté 13 388,64\$ taxes incluses.

Qu'est-ce que la Municipalité décide? À titre informatif, la compagnie H₂O Enviro aurait une disponibilité dans
la semaine du 3 août 2015.

CONSIDÉRANT QUE le plan d'intervention doit être déposé au ministère des Affaires municipales
et de l'Occupation du territoire avant la fin de l'année 2015 afin d'avoir droit au programme de la taxe d'accise
sur l'essence ;

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire exige certaines obligations aux municipalités dans la réalisation du plan d'intervention à savoir :

- L'auscultation des conduites pluviales
- L'auscultation des conduites sanitaires
- L'auscultation des chaussées

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a fait ausculter par la firme H₂O Enviro ses conduites pluviales et sanitaires ;

CONSIDÉRANT QUE la caméra n'a pu passer à plusieurs endroits parce qu'il y avait des résidus qui l'en empêchaient ;

CONSIDÉRANT QUE les conduites doivent être nettoyées et ré-inspectées lorsque plus de 25% de la longueur de la rue n'a pu être inspectée la première fois.

CONSIDÉRANT QUE 1932,6 mètres linéaires de conduites pluviales et 1001,8 mètres linéaires de conduites sanitaires n'ont pu être inspectées par la firme H₂O Enviro ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Marcel Bonneau,

APPUYÉ par monsieur Patrick Laliberté,

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud mandate à nouveau la firme H₂O Enviro pour nettoyer les conduites pluviales et sanitaires où la caméra n'a pu passer et par la suite les inspecter à nouveau;

QUE la firme H₂O Enviro s'en tienne au strict nécessaire, car le budget de la Municipalité est très très serré;

QUE la firme H₂O Enviro ne dépasse pas 30 heures pour le nettoyage et 20 heures pour la réinspection avec la caméra ;

QUE la Municipalité va se charger elle-même de la disposition des résidus extraits des conduites ;

QUE la firme H₂O Enviro commence le nettoyage des conduites et les inspecte à nouveau dans les meilleurs délais.

AUSCULTATION DE LA CHAUSSÉE

Au moment d'écrire ces lignes, ce n'est pas encore fait. Le directeur a appelé la compagnie LVM qui a le contrat. Cette dernière lui a signifié que l'auscultation de la chaussée se ferait d'ici la fin de juillet 2015.

PÉRIODE DE QUESTIONS

A) Pourquoi un préventionniste à la villa Gervais?

Parce qu'il faut une formation spécifique pour ce genre de lieu. Le préventionniste va soumettre un rapport aux propriétaires et ces derniers devront suivre les recommandations.

B) On souligne l'aménagement qui a été fait à l'extrémité de la salle des fêtes et on apprécie les panneaux qui ont été installés sur les terrains à vendre dans le nouveau développement. Ça fait propre et tout l'environnement en sort gagnant.

C) On apprécie les plaques 911 qui ont été installées aux résidents qui en ont fait la demande.

D) On apprécierait qu'à l'item «Suivi du procès-verbal» il y ait un petit compte rendu livré aux gens présents à la séance publique. Monsieur le Maire en prend bonne note.

E) Il est question que la peinture utilisée pour le traçage des lignes de rue ne dure pas. Pourtant, elle répond aux normes du MTQ. La Municipalité pourrait demander de la peinture avec époxy mais ça coûte 6 fois plus cher et ce n'est pas assuré que ça va durer 6 fois plus longtemps.

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Richard Fiset

APPUYÉ par monsieur Rémi Montminy

ET RÉSOLU QUE la séance régulière soit levée.

La séance régulière se termine à 20 h 30.

Adopté unanimement

Rénald Roy, Maire

Yves Laflamme, Dir. gén./Sec.-trés.

Je, Rénald Roy, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Annoncez dans les Petites annonces de L'Écho ne coûte que 3^{\$}. Alors si vous avez quelque chose à vendre ou un service à offrir, annoncez-vous dans cette page.



Weed Man
ENTRETIEN DE PELOUSES
ESTIMATION GRATUITE

715, boul. Taché Ouest
Montmagny (Québec) G5V 3R8
Tél. : 418 248-7970
Sans frais : 1 800 463-4877

www.weedmanquebec.com

Soutenez votre journal...

Tout au long de l'année, votre journal communautaire a besoin de votre soutien en souscrivant à son membership. Soyez encore nombreux à être membre de votre journal communautaire. Il en coûte 5^{\$} pour les membres individuels et 25^{\$} pour les membres organismes.



Membre organisme

Cercle de fermières
Club FADOQ
Club de pétanque
Soc. de conservation du patrimoine
Garde paroissiale
Vallée des Pariries
Aliments Trigone
Club social des pompiers de St-François
Bibliothèque du Rocher
Comité des loisirs

Membre individuel

Aurèle Gendron
Colette Boutin
Noëlla Tremblay
Richard Côté
Philippe Lamonde
Bernadette Corriveau
Lise Blais
Réjean Pellerin
Jean Dominique Rousseau
Wilfrid Marceau
Bérandère Noël
Louis-Marie Garant
Jeannette Cloutier
Lorraine Belleau-Lamonde
Jean-Yves Lamonde
Fernand Bélanger
Louise Thérberge
Denis Rémillard

Suzanne Mercier
Jean-Marc Gosselin
Monique Laliberté
Raynald Laflamme
Huguette Blais
Élisabeth Gaudreau
Léo Boucher
Denis Laflamme
Ghislaine Thérberge
Jean Corriveau
Ghislaine Robin
Étiennette Bélanger
Michel Raby
Louisette Gourguens
Gilles Buteau
Simone T. Picard
Nicole L. Couture
Rosaire Couture
Camille Laliberté
Yvette Cloutier
Juliennne Lamonde
Johachim Lacroix
Ernest Lachance
Jacques Boulet
Lucille Kirouac
Huguette Bouffard
Denise Roy Boulet
Denis Boulet
Pierre Cauffopé
Christiane Bombardier
Denis Blais
Valérie Savoie
Daniel Roy

Irène Cloutier
Gonzague Lamonde
Mireille Fournier
Thérèse C. Morin
Jean-Paul Morin
Jean-Guy St-Pierre
Micheline Thérberge
Rose-Anne Laliberté
Monique Audet
Jean-Luc Couture
Dominique Lamonde
Suzie Godbout
Gaby Picard
Francine B. Corriveau
Raynald Corriveau
Linda Guimont
Normand Lesieur
Yves Laflamme
Rosario Montminy
Yvonne Asselin
Jacques Thérberge
Lise Dumas
Simon Morin
France Saint-Hilaire
Jean Gendron
Nicole Rémillard
Nicole Morin
Sylvie Allaire
Marie Laflamme
Albert Proulx
Cécile Rémillard
Denise Lamontagne
Martine Martineau (N)

(N): Nouveau membre. ☺

THÉ VERT

Le thé vert contient des antioxydants et aurait des **vertus protectrices contre le cancer**. Cependant, pour constater une diminution du risque de cancer du sein, la consommation de thé vert en une journée doit être de 1,2 litre. On présume que cette quantité de thé pourrait également diminuer les cas de cancer de l'œsophage, du pancréas et de la vessie.

Le thé contient de 10 à 50 mg de caféine. **Lorsqu'on le boit en grande quantité**, principalement en raison de la caféine qu'il contient, il pourrait causer des maux de tête, de l'anxiété, de la nervosité, de l'insomnie, des palpitations, des tremblements et des problèmes d'hyperacidité gastrique. Il n'est donc pas conseillé de consommer de fortes doses de thé vert en présence de problèmes cardiaques, d'hypertension artérielle, d'hyperthyroïdie et de désordres psychiatriques. Les effets indésirables du thé vert seraient plus sévères chez les enfants que chez les adultes.

De plus, **le thé vert pourrait possiblement être efficace pour :**

- Améliorer les performances du cerveau
- Abaisser le cholestérol et les triglycérides
- Augmenter l'élimination d'eau du corps humain

Pour en apprendre davantage sur les vertus du thé vert et pour vous assurer que sa consommation est sans danger pour votre santé, n'hésitez pas à vous adresser à votre pharmacien.

Proxim

VINCENT LAMONDE BOULET

542, chemin Saint-François Ouest
Saint-François-de-La-Riv.-Du-Sud

418 259-7728



REEE
50 \$ EN PRIME*

LE RÉGIME ENREGISTRÉ D'ÉPARGNE-ÉTUDES (REEE) DESJARDINS

En épargnant aujourd'hui grâce au Régime enregistré d'épargne-études (REEE) Desjardins, vous offrez la chance à un enfant qui vous est cher de poursuivre des études postsecondaires et participez à son avenir financier sans tracas.

LES AVANTAGES DE PLANIFIER TÔT

L'enfant qui a 1 an en 2013 aura 20 ans en 2032. On estime que ses études postsecondaires coûteront 25 311 \$ dès la première année. Pour 4 ans d'études postsecondaires, de 2032 à 2035, les coûts seront de 105 761 \$ (à l'extérieur du foyer familial).

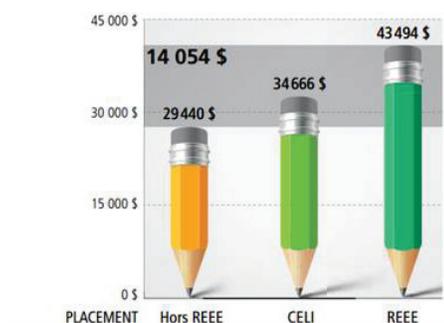
- **Si vous payez après les études : 160 769 \$**
 - Emprunt de 105 761 \$
 - Intérêts sur le prêt de 4 %
 - Remboursement de 1 340 \$ par mois pour une période de 10 ans
- **Si vous payez pendant les études : 105 761 \$**
 - Coût mensuel des études : 2 203 \$ pour les 4 ans
- **Si vous planifiez avant les études, vous pouvez cotiser jusqu'au maximum permis, soit : 50 000 \$ (étudiant du Québec)**
 - Votre cotisation mensuelle sera uniquement de : 219 \$ pendant 19 ans.
 - Vous obtiendrez des subventions qui totaliseront (au maximum) : 10 800 \$ à vie.
 - Les revenus de placement* s'élèveront à 41 979 \$.
 - Votre investissement vaudra donc 103 000 \$, ce qui vous permettra de payer la majeure partie des frais nécessaires aux études.

* Rendement de 5 % composé annuellement et basé sur un portefeuille diversifié.

LE REEE, UN RÉGIME PLUS AVANTAGEUX

Le graphique¹ suivant montre que le montant amassé en cotisant 100 \$ par mois au REEE Desjardins pendant 18 ans est supérieur de 14 054 \$ à celui que vous obtiendriez en épargnant le même montant hors d'un REEE.

Ce montant est aussi supérieur de 8 828 \$ au montant obtenu si vous investissiez dans un CELI.



DES SUBVENTIONS ATTRAYANTES

- **En investissant dans un REEE, vous pourriez avoir droit :**
 - à la Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE) : la SCEE est accordée par le gouvernement du Canada à tous les bénéficiaires de REEE de moins de 18 ans².
 - à l'Incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE) : accordé par le gouvernement du Québec, l'IQEE est un crédit d'impôt versé directement dans le REEE du bénéficiaire admissible. Les cotisations versées au REEE donnent droit au paiement d'un crédit déterminé en fonction du montant des cotisations et du revenu familial net.
 - au Bon d'études canadien (BEC), sans avoir à cotiser : ce programme canadien donne l'occasion d'économiser plus pour les études d'un enfant.

Pour en savoir davantage sur le REEE Desjardins, consultez un conseiller à la Caisse Desjardins de la Rivière du Sud et Berthier-sur-Mer. Vous pouvez également obtenir une projection des coûts des études postsecondaires en vous rendant au desjardins.com/reee.

Centre de services de Berthier-sur-Mer 418 259-7795 ou 1 866 259-7786
Centre de services de Saint-François 418 259-7786 ou 1 866 259-7786
Centre de services de Saint-Pierre-du-Sud 418 248-1927 ou 1 866 259-7786



Desjardins
Caisse de la Rivière du Sud
et Berthier-sur-Mer

* 50 \$ en prime pour chaque nouveau REEE ouvert entre le 17 août et le 30 septembre 2015. Certaines conditions s'appliquent. Consultez votre conseiller en caisse.

¹Hypothèses de calcul : versement mensuel de 100 \$ pendant 18 ans, rendement de 5 % composé annuellement et basé sur un portefeuille diversifié, taux d'imposition de 40 % sur les revenus de placement hors REER, Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE) de 20 % pour le REEE-Ontario et le REEE-Québec auquel on ajoute 10 % pour l'Incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE) accordé aux résidents du Québec.

²Sous certaines conditions.